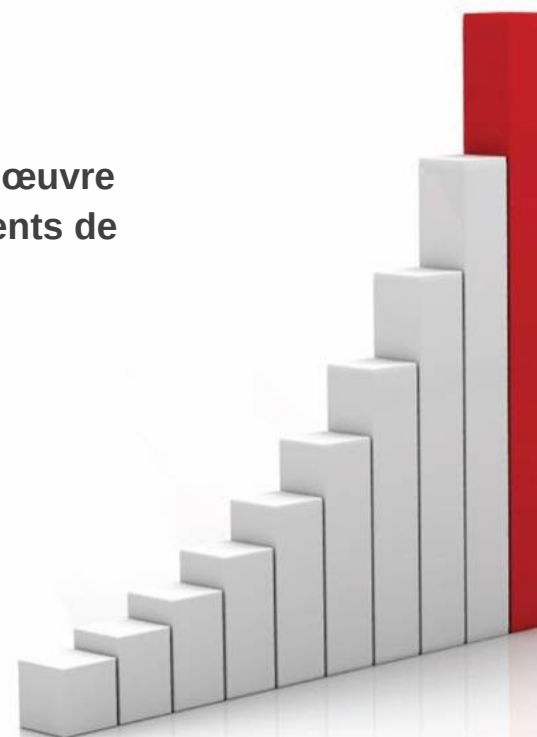




**Enquête sur les besoins de main-d'œuvre  
et de compétences des établissements de  
l'Abitibi-Témiscamingue  
2010**

**Portrait sectoriel  
Transport et entreposage**



*Réalisé par :*

**SEGMA**   
**RECHERCHE**

**Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011**  
**Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011**

ISBN 978-2-550-61254-4 (imprimé)  
ISBN 978-2-550-61255-1 (pdf)

© Gouvernement du Québec

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                                                 |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. FAITS SAILLANTS REGROUPEMENT SECTORIEL « TRANSPORT ET ENTREPOSAGE »</b>                                                                                                   | <b>8</b>  |
| <b>2. INTRODUCTION</b>                                                                                                                                                          | <b>11</b> |
| <b>3. MÉTHODOLOGIE</b>                                                                                                                                                          | <b>12</b> |
| 3.1. REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS                                                                                                                                        | 13        |
| <b>4. DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</b>                                                                                                             | <b>14</b> |
| 4.1. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL                                                                                                    | 15        |
| 4.2. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS)                                                                                                           | 16        |
| 4.3. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL                                                                                                                         | 17        |
| 4.4. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE                                                                                                                                | 18        |
| 4.5. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE JURIDIQUE                                                                                                                           | 19        |
| 4.6. LES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE                                                                                                                           | 20        |
| <b>5. EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS</b>                                                                                                                               | <b>22</b> |
| 5.1. NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS                                                                                                                                 | 23        |
| 5.2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS                                                                                                                                        | 24        |
| 5.3. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS                                                                                                         | 25        |
| 5.3.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés concernant l'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel « transport et entreposage »</i>                        | 28        |
| 5.3.2. <i>Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs</i>                                                                                                                    | 30        |
| 5.3.3. <i>Exigences à l'embauche</i>                                                                                                                                            | 32        |
| 5.4. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS                                                                                                                | 36        |
| 5.4.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés quant aux difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel « Transport et entreposage » au cours des douze derniers mois</i> | 38        |
| 5.4.2. <i>Causes des difficultés de recrutement rencontrées</i>                                                                                                                 | 40        |
| 5.4.3. <i>Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement</i>                                                                                                     | 41        |
| <b>6. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS</b>                                                                                                               | <b>43</b> |
| 6.1. INTENTION D'EMBAUCHE                                                                                                                                                       | 44        |
| 6.1.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel « Transport et entreposage »</i>              | 46        |
| 6.1.2. <i>Embauche de travailleurs immigrants</i>                                                                                                                               | 48        |
| 6.2. INTENTION DE MISES À PIED                                                                                                                                                  | 49        |
| 6.2.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions de mises à pied dans le regroupement sectoriel « Transport et entreposage »</i>                                  | 51        |

|                                                                                                                                                                      |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 6.3. INTENTION DE FORMATION .....                                                                                                                                    | 53        |
| 6.3.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés quant à l'intention de formation parmi les établissements du regroupement sectoriel « Transport et entreposage »</i> ..... | 55        |
| 6.3.2. <i>Compétences et connaissances visées par la formation</i> .....                                                                                             | 57        |
| 6.4.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés quant aux départs à la retraite dans le regroupement sectoriel « Transport et entreposage »</i> .....                      | 61        |
| 6.4.2. <i>Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite</i> .....                                                                       | 63        |
| <b>7. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....</b>                                                                                                                      | <b>65</b> |
| 7.1. PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES .....                                                                                                         | 66        |
| 7.2. POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....                                                                                                              | 69        |
| 7.3. DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....                                                                                                 | 72        |
| 7.4. STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS .....                                                                                            | 74        |
| <b>ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE .....</b>                                                                                                                                | <b>76</b> |
| <b>ANNEXE 2 - REGROUPEMENTS SECTORIELS.....</b>                                                                                                                      | <b>88</b> |
| <b>ANNEXE 3 - LEXIQUE.....</b>                                                                                                                                       | <b>92</b> |

## LISTE DES FIGURES

|                                                                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| FIGURE 1 - ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS .....                                                        | 16 |
| FIGURE 2 - ÉTABLISSEMENTS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL .....                                                        | 17 |
| FIGURE 3 - ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE .....                                                               | 18 |
| FIGURE 4 - ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE .....                                                                    | 19 |
| FIGURE 5 - ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE .....                                                          | 20 |
| FIGURE 6 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS .....                                                                   | 24 |
| FIGURE 7 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS .....                                                                     | 25 |
| FIGURE 8 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL .....                                     | 26 |
| FIGURE 9 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC .....                                                        | 27 |
| FIGURE 10 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT À L'EMBAUCHE (NOMBRE DE MENTIONS) .....                                      | 29 |
| FIGURE 11 - RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS .....                                                       | 31 |
| FIGURE 12 - EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE .....                                                              | 33 |
| FIGURE 13 - DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT .....                                                                           | 36 |
| FIGURE 14 - DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL .....                                           | 37 |
| FIGURE 15 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (NOMBRE DE MENTIONS) .....                    | 39 |
| FIGURE 16 - CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES .....                                                    | 40 |
| FIGURE 17 - CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT .....                                        | 41 |
| FIGURE 18 - INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS .....                                                        | 44 |
| FIGURE 19 - INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL .....                        | 45 |
| FIGURE 20 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE (NOMBRE DE MENTIONS) .....                         | 47 |
| FIGURE 21 - ÉTABLISSEMENTS N'AYANT PAS BESOIN D'EMBAUCHER .....                                                        | 46 |
| FIGURE 22 - ÉTABLISSEMENTS AYANT BESOIN D'EMBAUCHER .....                                                              | 48 |
| FIGURE 23 - INTENTION DE MISES À PIED .....                                                                            | 49 |
| FIGURE 24 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED (NOMBRE DE MENTIONS) .....                    | 52 |
| FIGURE 25 - INTENTION DE FORMATION .....                                                                               | 53 |
| FIGURE 26 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT À L'INTENTION DE FORMATION (NOMBRE DE MENTIONS) .....                        | 56 |
| FIGURE 27 - COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION .....                                                 | 57 |
| FIGURE 28 - DÉPARTS À LA RETRAITE .....                                                                                | 59 |
| FIGURE 29 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE (NOMBRE DE MENTIONS) .....                         | 62 |
| FIGURE 30 - MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE .....                           | 63 |
| FIGURE 31 - PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES .....                                                    | 66 |
| FIGURE 32 - ÉTABLISSEMENTS SELON QUE LA PERSONNE RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS DE 50 % DE SA TÂCHE ..... | 67 |
| FIGURE 33 - PRÉSENCE DES POLITIQUES EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....                                           | 69 |
| FIGURE 34 - POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....                                                        | 70 |
| FIGURE 35 - DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....                                            | 72 |
| FIGURE 36 - STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES .....                                                                     | 74 |

## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| TABLEAU 1 - TAUX DE RÉPONSE .....                                                                     | 13 |
| TABLEAU 2 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL ..... | 15 |
| TABLEAU 3 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS) .....        | 16 |
| TABLEAU 4 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL .....                      | 18 |
| TABLEAU 5 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE .....                             | 19 |
| TABLEAU 6 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE .....                                  | 20 |
| TABLEAU 7 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE .....                        | 21 |
| TABLEAU 8 - RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET DES EMPLOYÉS EN NOMBRE ET POURCENTAGE .....                | 23 |
| TABLEAU 9 - STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS .....                                                    | 23 |
| TABLEAU 10 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS .....                                      | 25 |
| TABLEAU 11 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS .....                                                  | 26 |
| TABLEAU 12 - NOMBRE DE TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS .....                                                   | 27 |
| TABLEAU 13 - NOMBRE DE CNP VISÉS .....                                                                | 28 |
| TABLEAU 14 - RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS .....                                     | 32 |
| TABLEAU 15 - SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE .....                                             | 33 |
| TABLEAU 16 - EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE .....                                            | 34 |
| TABLEAU 17 - COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EXIGÉES À L'EMBAUCHE .....                                  | 35 |
| TABLEAU 18 - DIFFICULTÉ DE RECRUTEMENT .....                                                          | 37 |
| TABLEAU 19 - NOMBRE DE CNP VISÉS .....                                                                | 38 |
| TABLEAU 20 - CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES .....                                  | 41 |
| TABLEAU 21 - CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT .....                      | 42 |
| TABLEAU 22 - INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS .....                                      | 45 |
| TABLEAU 23 - NOMBRE D'EMBAUCHES PRÉVUES .....                                                         | 46 |
| TABLEAU 24 - NOMBRE DE CNP VISÉS .....                                                                | 46 |
| TABLEAU 25 - EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS .....                                                | 49 |
| TABLEAU 26 - INTENTION DE MISES À PIED .....                                                          | 50 |
| TABLEAU 27 - NOMBRE DE MISES À PIED PRÉVUES .....                                                     | 50 |
| TABLEAU 28 - NOMBRE DE CNP VISÉS .....                                                                | 51 |
| TABLEAU 29 - INTENTION DE FORMATION .....                                                             | 54 |
| TABLEAU 30 - NOMBRE DE TRAVAILLEURS VISÉS PAR LA FORMATION .....                                      | 54 |
| TABLEAU 31 - NOMBRE DE CNP VISÉS .....                                                                | 55 |
| TABLEAU 32 - COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION .....                               | 58 |
| TABLEAU 33 - DÉPARTS À LA RETRAITE .....                                                              | 60 |
| TABLEAU 34 - NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE .....                                                    | 60 |
| TABLEAU 35 - NOMBRE DE CNP VISÉS .....                                                                | 61 |
| TABLEAU 36 - MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE .....         | 64 |
| TABLEAU 37 - PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES .....                                  | 67 |

**TABLEAU 38 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON QUE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS 50 % DE SA TÂCHE ..... 68**

**TABLEAU 39 - POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ..... 71**

**TABLEAU 40 - DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES..... 73**

**TABLEAU 41 - STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES ..... 75**

## 1. FAITS SAILLANTS REGROUPEMENT SECTORIEL « TRANSPORT ET ENTREPOSAGE »

### Portrait des établissements

Le regroupement sectoriel « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue compte 311 établissements, dont 140 établissements de cinq travailleurs et plus. Le regroupement compte 3 374 travailleurs.

- x 70,6 % des travailleurs du regroupement « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue étaient employés à temps plein;
- x Parmi les travailleurs, 40 % sont des femmes.

### Au cours des douze derniers mois

Embauche (douze derniers mois) :

- x 62,6 % des établissements de cinq employés et plus de l'Abitibi-Témiscamingue ont embauché de nouveaux travailleurs;
- x Nous estimons à 323 le nombre de travailleurs embauchés pour 27 professions ou métiers différents;
- x 57 % des établissements invoquent le roulement de personnel comme raison d'embauche, c'est la principale raison évoquée;
- x 32 % des établissements invoquent la création de nouveau poste comme raison d'embauche.



Difficultés de recrutement (douze derniers mois) :

- x 13 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue ont rencontré des difficultés de recrutement;
- x Le manque de candidats qualifiés est la principale cause des difficultés de recrutement (42,6 % des raisons évoquées);
- x Les principales conséquences sont que les établissements devront faire appel à la sous-traitance (28,7 %) et devront former leurs employés en place (28,3 %).

### Au cours des douze prochains mois

Embauche (douze prochains mois) :

- x 43 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue comptent embaucher du nouveau personnel au cours des douze prochains mois;
- x Ces prévisions d'embauche concernent quelque 115 nouveaux travailleurs dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et concernent 15 professions ou métiers.

Mises à pied (douze prochains mois) :

- x 19,5 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue prévoient effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois;
- x Dans l'ensemble, ce sont 91 travailleurs qui seront visés par ces mises à pied pour quatre professions ou métiers.

Formation (douze prochains mois) :

- x 64 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue ont l'intention d'offrir de la formation à leurs travailleurs;
- x 617 travailleurs seront formés dans ce regroupement comprenant dix-sept professions ou métiers.

Retraite (douze prochains mois) :

- x 20 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue anticipent que certains de leurs travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois;
- x Ainsi, 19 travailleurs prendront leur retraite;
- x Ces retraites sont constituées de neuf professions ou métiers différents.

### Gestion des ressources humaines

- x 88 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue ont une personne attitrée à la gestion des ressources humaines;
- x Dans 65 % des établissements, la personne attitrée à la gestion des ressources humaines y consacre moins de 50 % de l'ensemble de sa tâche.

## 2. INTRODUCTION

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue, réalisée par Segma Recherche, pour le compte d'Emploi-Québec-Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue. Tout au long de ce rapport, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

L'enquête a permis de contacter 4 466 établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces de l'Abitibi-Témiscamingue (LIC), ce qui représente un taux de réponse de 85,7 %. Le nombre réel d'établissements est estimé à 5 209<sup>1</sup>. Parmi les établissements enquêtés, 46,4 % (2 415) sont des établissements de cinq employés et plus. Ce document parle spécifiquement des résultats du regroupement sectoriel « Transport et entreposage ».

Les données sont présentées en six chapitres :

- x Section 3 : Méthodologie;
- x Section 4 : Description des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue;
- x Section 5 : Évolution de l'emploi au cours des douze derniers mois;
- x Section 6 : Évolution de l'emploi au cours des douze prochains mois;
- x Section 7 : Gestion des ressources humaines;
- x Section 8 : Utilisation des services d'Emploi-Québec.

**Notes :** Les regroupements sectoriels ont été construits à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le lecteur peut trouver à l'annexe 2 le détail des industries composant chacun de ces regroupements.

À partir de la section 5.2 et pour tous les chapitres suivants, l'ensemble des tableaux contient uniquement les données récoltées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus. Les 2 644 établissements de moins de cinq travailleurs recensés dans le cadre de cette enquête sont donc exclus à partir de cette section.

Dans les textes, CNP sera de genre masculin puisqu'il s'agit du code à quatre chiffres inscrit dans la Classification nationale des professions (CNP). Ce genre est également employé dans les appels d'offre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

<sup>1</sup> Données pondérées. Parmi les entreprises contactées, 2,9 % ne nous ont pas donné le nombre d'employés.

### 3. MÉTHODOLOGIE

L'Enquête sur les besoins de main-d'oeuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue se compose de deux volets : la mise à jour de la Liste des Industries et Commerces (LIC) ainsi qu'une enquête approfondie sur les besoins de main-d'oeuvre et de compétences des établissements de cinq travailleurs et plus situés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Un prétest du questionnaire français a été effectué le 23 février 2010 auprès de 32 établissements dans le but d'assurer son bon déroulement. De ce nombre, dix questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 22 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus.

Le sondage téléphonique a été effectué du 25 février au 21 avril 2010 auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de l'Abitibi-Témiscamingue. Le temps moyen d'entrevue est d'environ 16,1 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus et de 5,5 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de moins de cinq travailleurs. Pour assurer la qualité des entrevues, l'écoute des entrevues a été effectuée régulièrement par les superviseurs tout au long de la collecte en plus d'une validation de 10 % de celles-ci.

L'échantillon a été pondéré selon la région (quatre MRC et une ville), le nombre de travailleurs (quatre catégories) et le regroupement sectoriel (douze regroupements sectoriels). Les tableaux « effectifs » représentent le nombre pondéré d'établissements ou de travailleurs concernés.

Les SCIAN compris dans ce regroupement sont :

| Transport et entreposage |                                                         |
|--------------------------|---------------------------------------------------------|
| 481                      | Transport aérien                                        |
| 482                      | Transport ferroviaire                                   |
| 483                      | Transport par eau                                       |
| 484                      | Transport par camion                                    |
| 485                      | Transport en commun et transport terrestre de voyageurs |
| 486                      | Transport par pipeline                                  |
| 487                      | Transport de tourisme et d'agrément                     |
| 488                      | Activités de soutien au transport                       |
| 491                      | Services postaux                                        |
| 492                      | Messageries et services de messagers                    |
| 493                      | Entreposage                                             |

## 3.1. Représentativité des établissements

La section suivante contient les taux de réponse obtenus. Les résultats sont présentés pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, pour chaque MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon la taille des établissements ainsi qu'en fonction des regroupements sectoriels.

**Tableau 1 - Taux de réponse**

|                                                                                                      | Taux de réponse |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Témiscamingue                                                                                        | 85,15 %         |
| Rouyn-Noranda                                                                                        | 83,94 %         |
| Abitibi-Ouest                                                                                        | 87,57 %         |
| Abitibi                                                                                              | 86,97 %         |
| Vallée-de-l'Or                                                                                       | 85,96 %         |
| 0 à 4 travailleur(s)                                                                                 | 76,65 %         |
| 5 à 19 travailleurs                                                                                  | 100,00 %        |
| 20 à 49 travailleurs                                                                                 | 100,00 %        |
| 50 travailleurs et plus                                                                              | 99,49 %         |
| Agroalimentaire                                                                                      | 89,25 %         |
| Forêt, bois et papier                                                                                | 82,83 %         |
| Mines et première transformation des métaux                                                          | 84,62 %         |
| Services publics et construction                                                                     | 87,13 %         |
| Fabrication autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux                         | 92,90 %         |
| Commerce de gros et de détail                                                                        | 85,17 %         |
| Transport et entreposage                                                                             | 88,23 %         |
| Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles | 82,87 %         |
| Finance, assurances et services immobiliers                                                          | 89,19 %         |
| Services professionnels, administratifs et gestion des déchets                                       | 87,53 %         |
| Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique                                   | 84,33 %         |
| Autres services                                                                                      | 87,33 %         |
| <b>Total</b>                                                                                         | <b>85,74 %</b>  |

## 4. DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont produits à partir des données recueillies auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La section contient les tableaux suivants :

- x Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel (section 4.1);
- x Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions) (section 4.2);
- x Les établissements selon le regroupement sectoriel (section 4.3);
- x Les établissements selon la forme juridique (section 4.4);
- x Les établissements selon la dépendance juridique (section 4.5);
- x Les établissements selon l'orientation lucrative (section 4.6).

**Note :** Les douze regroupements sectoriels ont été construits à l'aide du Système de classification des Industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

## 4.1. Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel

Le tableau suivant contient la répartition des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue selon la MRC, le nombre de travailleurs ainsi que le regroupement sectoriel.

**Tableau 2 - Répartition des établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel<sup>2</sup>**

|                                                                                                      | Total d'entreprises (pondéré) | Répartition des entreprises | Nombre total d'employés (pondéré) | Répartition des emplois |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| <b>Total</b>                                                                                         | <b>5 209</b>                  | <b>100 %</b>                | <b>64 529</b>                     | <b>100 %</b>            |
| Témiscamingue                                                                                        | 741                           | 14,2 %                      | 6 458                             | 10,0 %                  |
| Rouyn-Noranda                                                                                        | 1 314                         | 25,2 %                      | 17 352                            | 26,9 %                  |
| Abitibi-Ouest                                                                                        | 676                           | 13,0 %                      | 7 785                             | 12,1 %                  |
| Abitibi                                                                                              | 960                           | 18,4 %                      | 11 338                            | 17,6 %                  |
| Vallée-de-l'Or                                                                                       | 1 518                         | 29,1 %                      | 21 596                            | 33,5 %                  |
| <b>Total</b>                                                                                         | <b>--</b>                     | <b>100 %</b>                | <b>--</b>                         | <b>100 %</b>            |
| 0 à 4 travailleur(s)                                                                                 | 2 645                         | 50,8 %                      | 5 189                             | 8,0 %                   |
| 5 à 19 travailleurs                                                                                  | 1 764                         | 33,8 %                      | 15 793                            | 24,5 %                  |
| 20 à 49 travailleurs                                                                                 | 424                           | 8,1 %                       | 12 322                            | 19,1 %                  |
| 50 travailleurs et plus                                                                              | 227                           | 4,4 %                       | 31 225                            | 48,4 %                  |
| <b>Total</b>                                                                                         | <b>--</b>                     | <b>100 %</b>                | <b>--</b>                         | <b>100 %</b>            |
| Agroalimentaire                                                                                      | 401                           | 7,7 %                       | 1 969                             | 3,1 %                   |
| Forêt, bois et papier                                                                                | 182                           | 3,5 %                       | 4 698                             | 7,3 %                   |
| Mines et première transformation des métaux                                                          | 60                            | 1,1 %                       | 4 515                             | 7,0 %                   |
| Services publics et construction                                                                     | 319                           | 6,1 %                       | 4 649                             | 7,2 %                   |
| Fabrication autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux                         | 176                           | 3,4 %                       | 2 265                             | 3,5 %                   |
| Commerce de gros et de détail                                                                        | 894                           | 17,1 %                      | 9 979                             | 15,5 %                  |
| Transport et entreposage                                                                             | 311                           | 6,0 %                       | 3 374                             | 5,2 %                   |
| Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles | 528                           | 10,1 %                      | 6 654                             | 10,3 %                  |
| Finance, assurances et services immobiliers                                                          | 275                           | 5,3 %                       | 1 876                             | 2,9 %                   |
| Services professionnels, administratifs et gestion des déchets                                       | 453                           | 8,7 %                       | 5 270                             | 8,2 %                   |
| Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique                                   | 726                           | 13,9 %                      | 16 224                            | 25,1 %                  |
| Autres services                                                                                      | 688                           | 13,2 %                      | 3 019                             | 4,7 %                   |

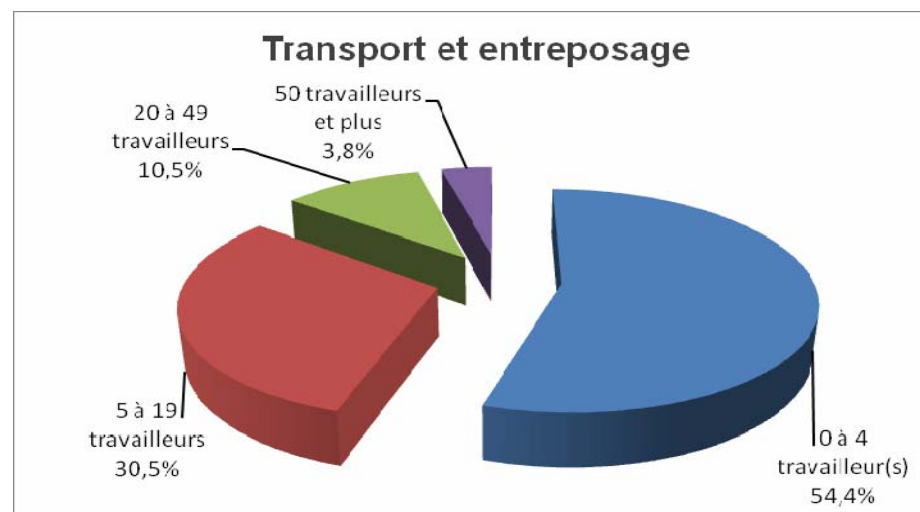
Le regroupement « transport et entreposage » compte pour 6,0 % des établissements et 5,2 % des emplois de la région Abitibi-Témiscamingue.

<sup>2</sup> Le total selon la taille et le regroupement sectoriel n'égale pas 100 % en raison de la non-réponse de certaines entreprises (taille non-réponse : 2,9 % et SCIAN non-réponse : 3,8 %).

#### 4.2. Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

Cette section rend compte de la répartition des établissements selon le nombre de travailleurs maximal atteint au cours des douze derniers mois.

Figure 1 - Établissements selon le nombre de travailleurs



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 3 - Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

|                                   | 0 à 4 employés | 5 à 19 employés | 20 à 49 employés | 50 employés et plus |
|-----------------------------------|----------------|-----------------|------------------|---------------------|
| Transport et entreposage          | 54,4 %         | 30,5 %          | 10,5 %           | 3,8 %               |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>50,8 %</b>  | <b>33,9 %</b>   | <b>8,1 %</b>     | <b>4,4 %</b>        |

Dans le regroupement « transport et entreposage », la répartition selon le nombre de travailleurs se rapproche de la moyenne de l'ensemble des établissements de la région. La moyenne par entreprise pour ce regroupement est de 10,9 travailleurs contre 12,8 pour l'ensemble des établissements tous regroupements confondus.

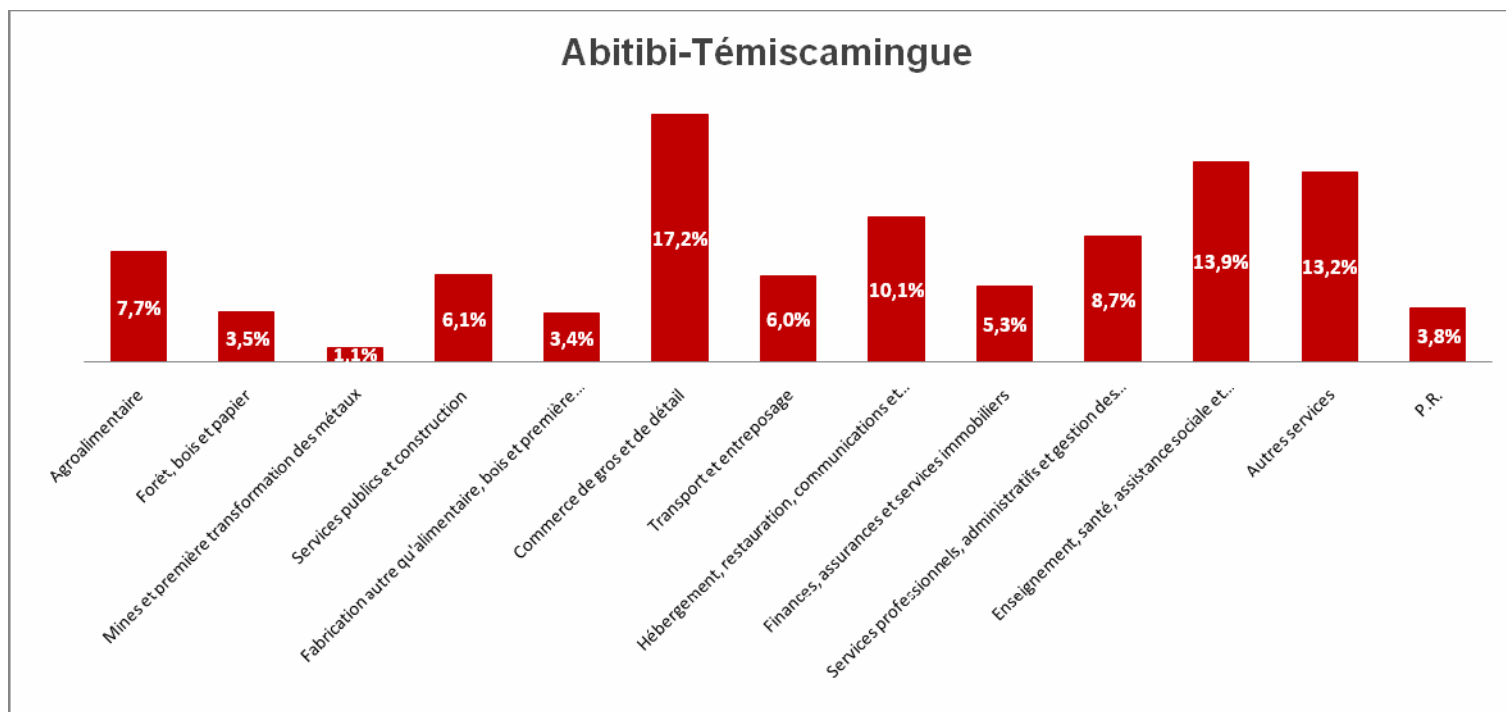


## 4.3. Les établissements selon le regroupement sectoriel

La section suivante présente la répartition des établissements selon le regroupement sectoriel.

L'histogramme présente les données de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Figure 2 - Établissements selon le regroupement sectoriel



Le regroupement sectoriel « transport et entreposage » compte pour 6,0 % des établissements.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 4 - Répartition des établissements selon le regroupement sectoriel**

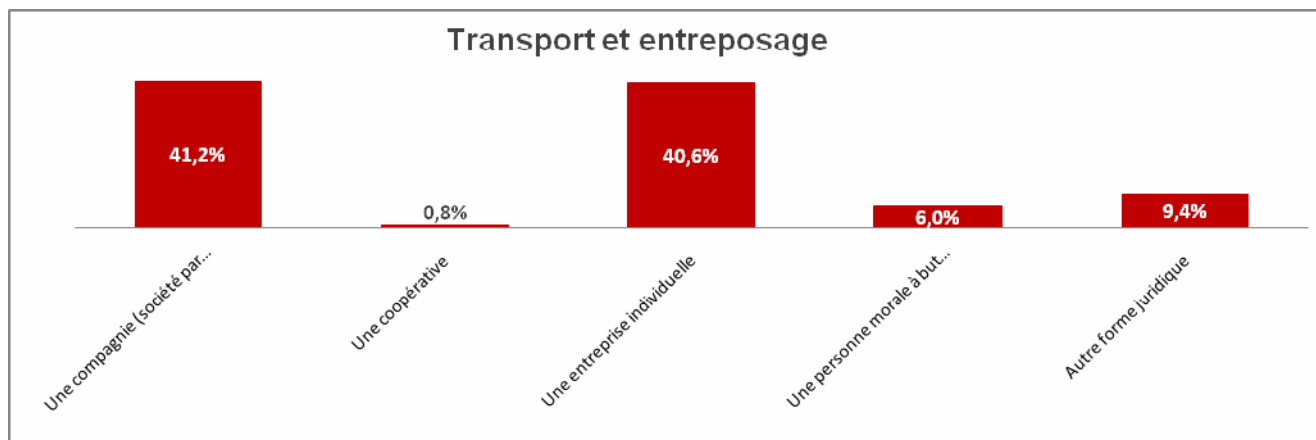
|                            | MRC                |                   |                   |         |                    |
|----------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|---------|--------------------|
|                            | Témisca-<br>mingue | Rouyn-<br>Noranda | Abitibi-<br>Ouest | Abitibi | Vallée-<br>de-l'Or |
| Transport et entreposage   | 13,2 %             | 14,5 %            | 18,0 %            | 25,1 %  | 29,1 %             |
| Ensemble des regroupements | 13,8 %             | 25,1 %            | 13,2 %            | 18,6 %  | 29,2 %             |

En termes de répartition, c'est dans la MRC de Vallée-de-l'Or (29,1 %) et dans la MRC de l'Abitibi (25,1 %) que se retrouvent la plus grande proportion des établissements de ce regroupement.

## 4.4. Les établissements selon la forme juridique

La répartition des établissements selon la forme juridique est présentée dans cette section.

**Figure 3 - Établissements selon la forme juridique**



La forme juridique des établissements que l'on trouve le plus fréquemment dans le regroupement sectoriel « transport et entreposage » est celle de la compagnie avec 41,2 % suivi de près par l'entreprise individuelle (40,6 %).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

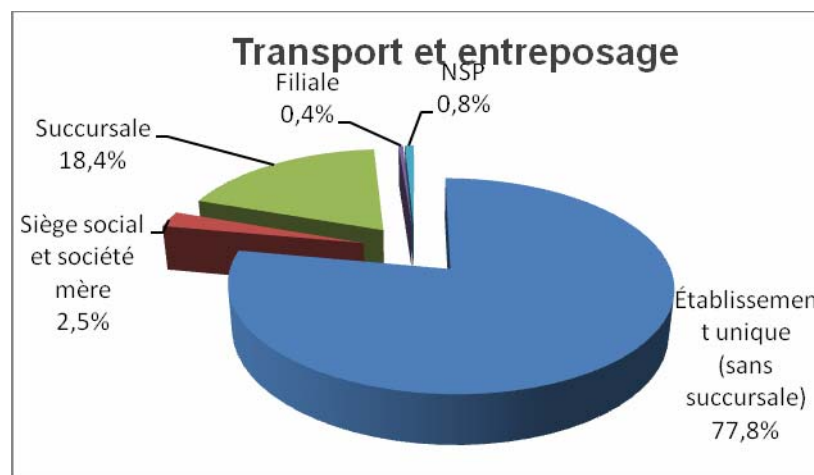
**Tableau 5 - Répartition des établissements selon la forme juridique**

|                            | Compagnie<br>(société par actions ou<br>personne morale à but lucratif) | Coopérative | Entreprise<br>individuelle | Personne morale<br>à but non lucratif | S.E.N.C. Société<br>en nom collectif | Autres si<br>différents des<br>précédents/spécif<br>iez | *NSP  |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------|
| Transport et entreposage   | 41,2 %                                                                  | 0,8 %       | 40,6 %                     | 6,0 %                                 | --                                   | 9,4 %                                                   | 2,0 % |
| Ensemble des regroupements | 29,4 %                                                                  | 1,9 %       | 48,9 %                     | 12,1 %                                | 1,9 %                                | 3,7 %                                                   | 2,1 % |

### 4.5. Les établissements selon la dépendance juridique

Cette section expose la répartition des établissements selon la dépendance juridique. Plus des trois quarts des entreprises du regroupement (77,8 %) sont des établissements uniques et 18,4 % sont des succursales.

**Figure 4 - Établissements selon la dépendance**



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

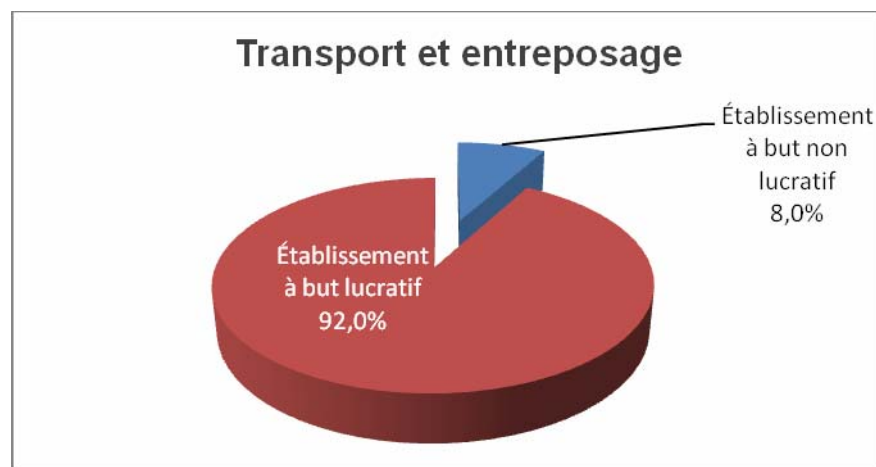
**Tableau 6 - Répartition des établissements selon la dépendance**

|                            | Établissement unique (sans succursale) | Siège social et société mère | Succursale | Filiale | Franchisé | *Ne sait pas |
|----------------------------|----------------------------------------|------------------------------|------------|---------|-----------|--------------|
| Transport et entreposage   | 77,8 %                                 | 2,5 %                        | 18,4 %     | 0,4 %   | --        | 0,8 %        |
| Ensemble des regroupements | 74,3 %                                 | 3,2 %                        | 16,1 %     | 1,9 %   | 2,4 %     | 2,1 %        |

### 4.6. Les établissements selon l'orientation lucrative

Cette section expose la répartition des établissements selon l'orientation lucrative. La majorité (92,0 %) des entreprises dans le regroupement sectoriel « transport et entreposage » sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue est à but lucratif.

**Figure 5 - Établissements selon l'orientation lucrative**



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 7 - Répartition des établissements selon l'orientation lucrative**

|                                   | Établissement à but lucratif | Établissement à but non lucratif |
|-----------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| Transport et entreposage          | 92,0 %                       | 8,0 %                            |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>82,4 %</b>                | <b>17,6 %</b>                    |

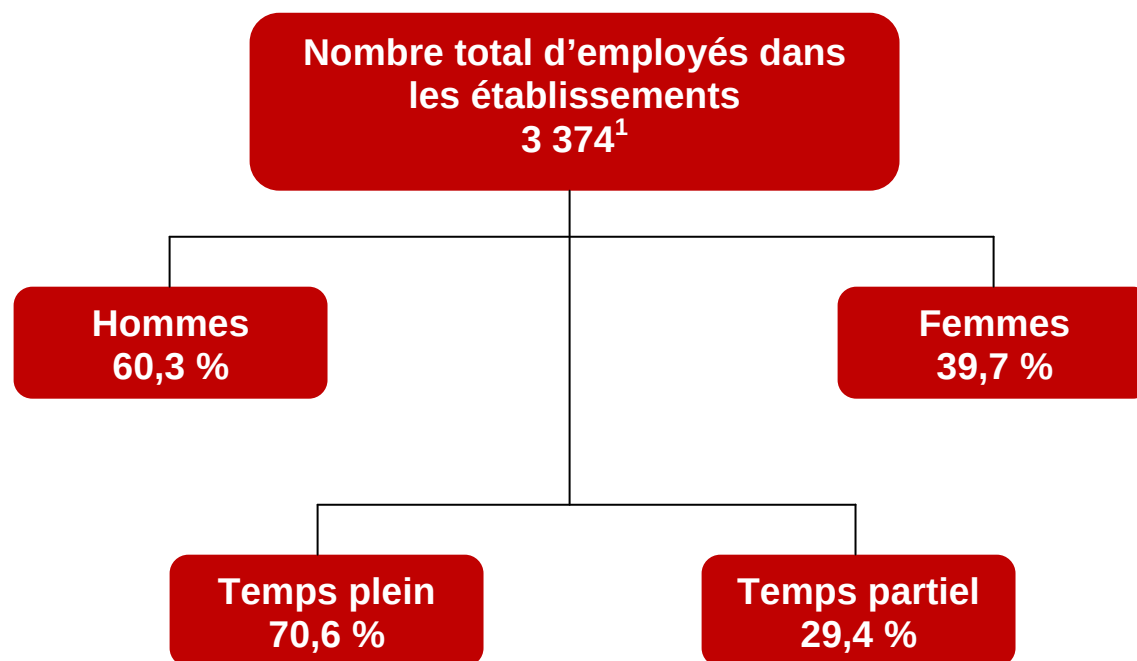
## 5. EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Ce chapitre contient les tableaux concernant l'emploi au cours des douze **derniers** mois dans les établissements du regroupement sectoriel « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue.

On évalue à 3 374 le nombre d'employés total dans les entreprises d'un employé et plus.

Les hommes constituent 60,3 % de la main-d'œuvre et les femmes 39,7 %. Le pourcentage de travailleurs à temps plein est de 70,6 % et celui des travailleurs à temps partiel est de 29,4 %.

**Schéma 1 - Répartition des employés des entreprises d'un employé et plus selon le type d'emploi et le sexe**



<sup>1</sup> Données pondérées

## 5.1. Nombre d'établissements et de travailleurs

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 8 - Répartition des entreprises et des employés en nombre et pourcentage**

|                                   | Total d'entreprises<br>(pondéré) | Répartition des<br>entreprises | Nombre total<br>d'employés<br>(pondéré) | Répartition des<br>emplois |
|-----------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------|
| Transport et entreposage          | 311                              | 6,0 %                          | 3 374                                   | 5,2 %                      |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>5 209</b>                     | <b>100 %</b>                   | <b>64 529</b>                           | <b>100 %</b>               |

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

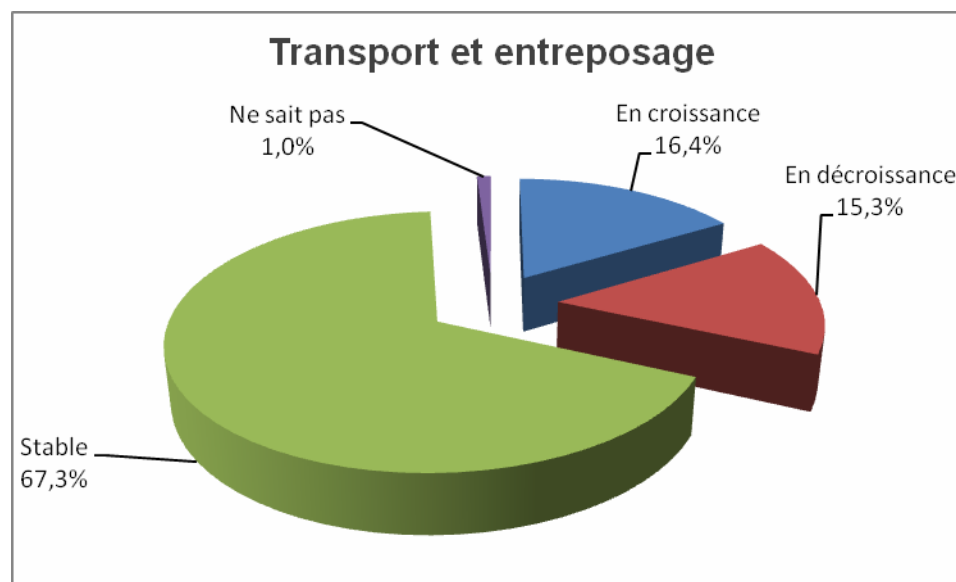
**Tableau 9 - Statut d'emploi des travailleurs**

|                                   | Plein         | Partiel       | Homme         | Femme         |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Transport et entreposage          | 70,6 %        | 29,4 %        | 60,3%         | 39,7%         |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>74,5 %</b> | <b>25,5 %</b> | <b>58,2 %</b> | <b>41,8 %</b> |

## 5.2. Évolution du nombre de travailleurs<sup>3</sup>

La section suivante fait état de l'évolution du nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois pour les entreprises de cinq employés et plus. Le nombre d'entreprises concernées est évalué à 140.

Figure 6 - Évolution du nombre de travailleurs



Une croissance de nombre de travailleurs a été constatée dans 16,4 % des établissements. Pour 67,4 % des établissements de ce regroupement, le nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze mois précédant l'enquête est demeuré stable. Pour 15,3 % des établissements, le nombre de travailleurs a diminué.

Parmi tous les regroupements sectoriels analysés, le secteur « transport et entreposage » en est un dont la proportion d'entreprises en croissance de main-d'œuvre est parmi les plus faibles, l'effet net est de seulement + 1,1 points. En effet, en soustrayant la proportion des établissements en décroissance de celles des établissements en croissance, on obtient un faible facteur positif ( $16,4 \% - 15,3 \% = 1,1$  points de pourcentage).

<sup>3</sup> À partir de cette section, seules les entreprises de cinq employés et plus sont considérées (Q8 à Q17 du questionnaire).



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « Transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

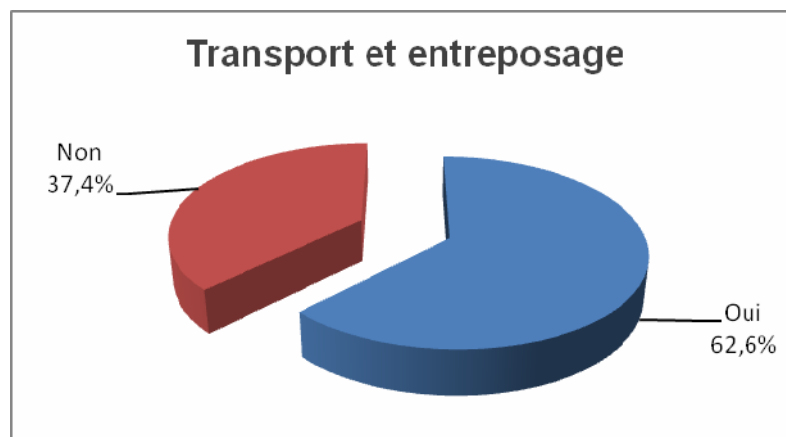
**Tableau 10 - Évolution du nombre de travailleurs rémunérés**

|                            | En croissance | Stable | En décroissance | Ne sait pas |
|----------------------------|---------------|--------|-----------------|-------------|
| Transport et entreposage   | 16,4 %        | 67,4 % | 15,3 %          | 1,0 %       |
| Ensemble des regroupements | 27,6 %        | 63,3 % | 8,6 %           | 0,5 %       |

### 5.3. Embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois

Cette section présente les données relatives à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

**Figure 7 - Embauche de nouveaux travailleurs**



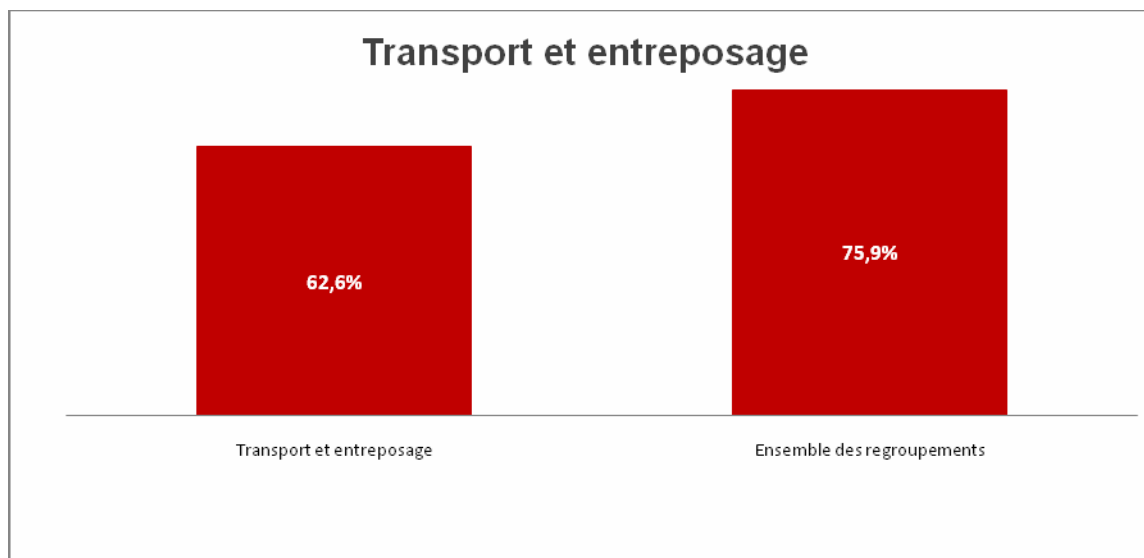
C'est dans le regroupement « transport et entreposage » que l'on retrouve la plus petite proportion d'établissements ayant procédé à de l'embauche (62,6 %).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 11 - Embauche de nouveaux travailleurs**

|                            | Oui    | Non    |
|----------------------------|--------|--------|
| Transport et entreposage   | 62,6 % | 37,4 % |
| Ensemble des regroupements | 75,9 % | 24,1 % |

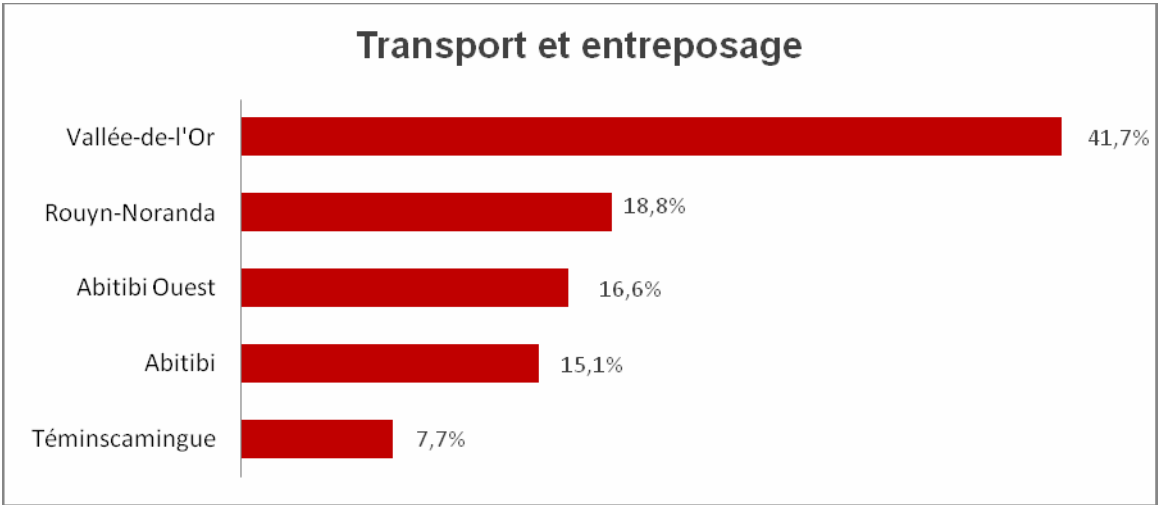
**Figure 8 - Embauche de nouveaux travailleurs selon le regroupement sectoriel**



Pour les 62,6 % des entreprises ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, nous estimons à 323 le nombre de travailleurs embauchés pour les 140 entreprises concernées.

C'est dans la MRC Vallée-de-l'Or que nous retrouvons la plus grande proportion d'établissements à avoir embauché.

Figure 9 - Embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 12 - Nombre de travailleurs embauchés

|                            | Somme |
|----------------------------|-------|
| Transport et entreposage   | 323   |
| Ensemble des regroupements | 9 289 |

### 5.3.1. CNP les plus souvent mentionnés concernant l'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel « transport et entreposage »

La section suivante présente les CNP ayant été mentionnés quant à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

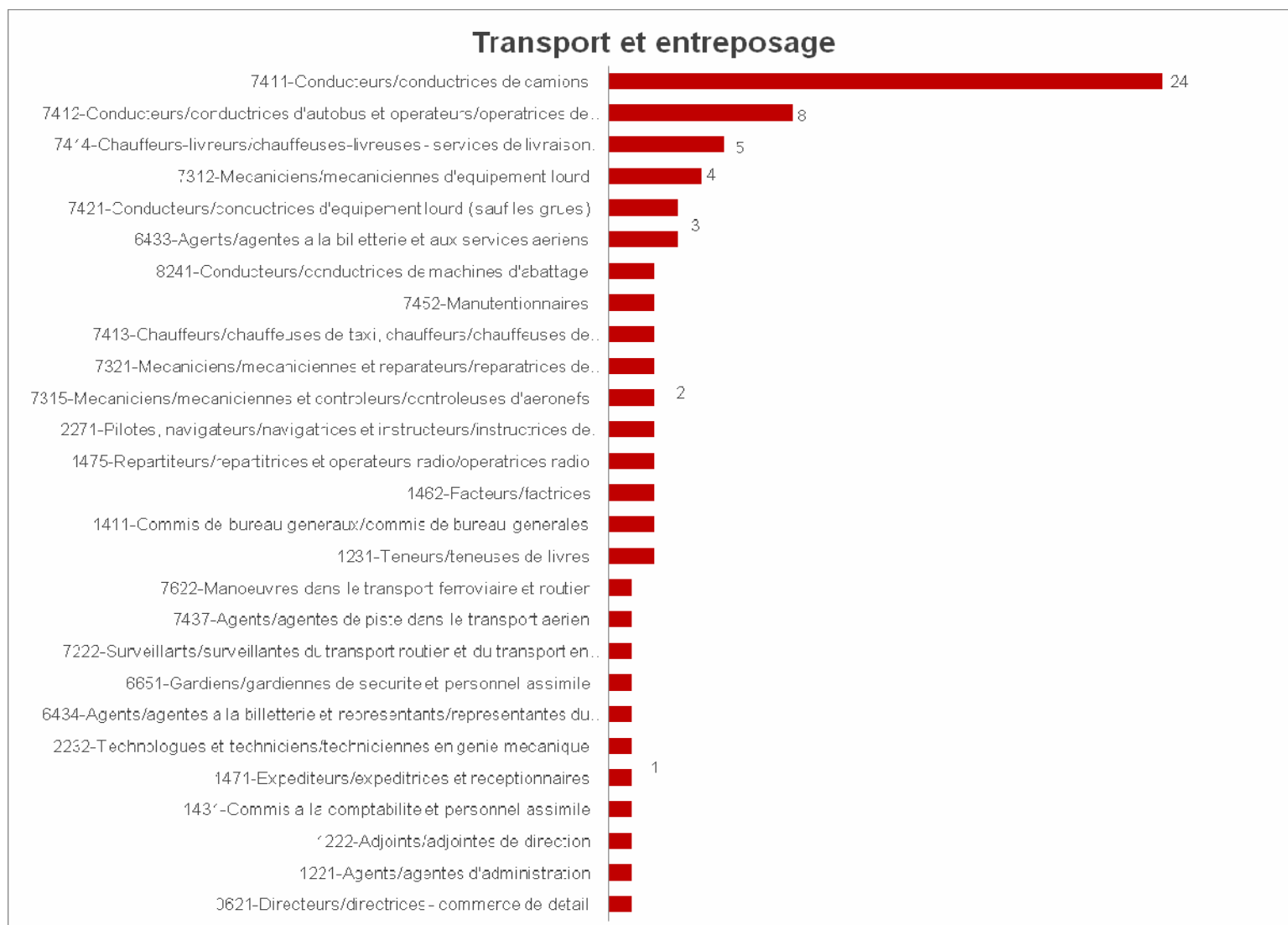
Tableau 13 - Nombre de CNP visés

|                                     | Transport et entreposage |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Nombre de CNP différents mentionnés | 27                       |

Au total, l'embauche des 323 nouveaux travailleurs concerne 27 professions ou métiers différents (CNP).

Les professions ou métiers pour lesquels des établissements du regroupement sectoriel « transport et entreposage » ont le plus embauché (en nombre de mentions) sont les conducteurs/conductrices de camions (24 mentions).

**Figure 10 - CNP les plus mentionnés quant à l'embauche (nombre de mentions)**

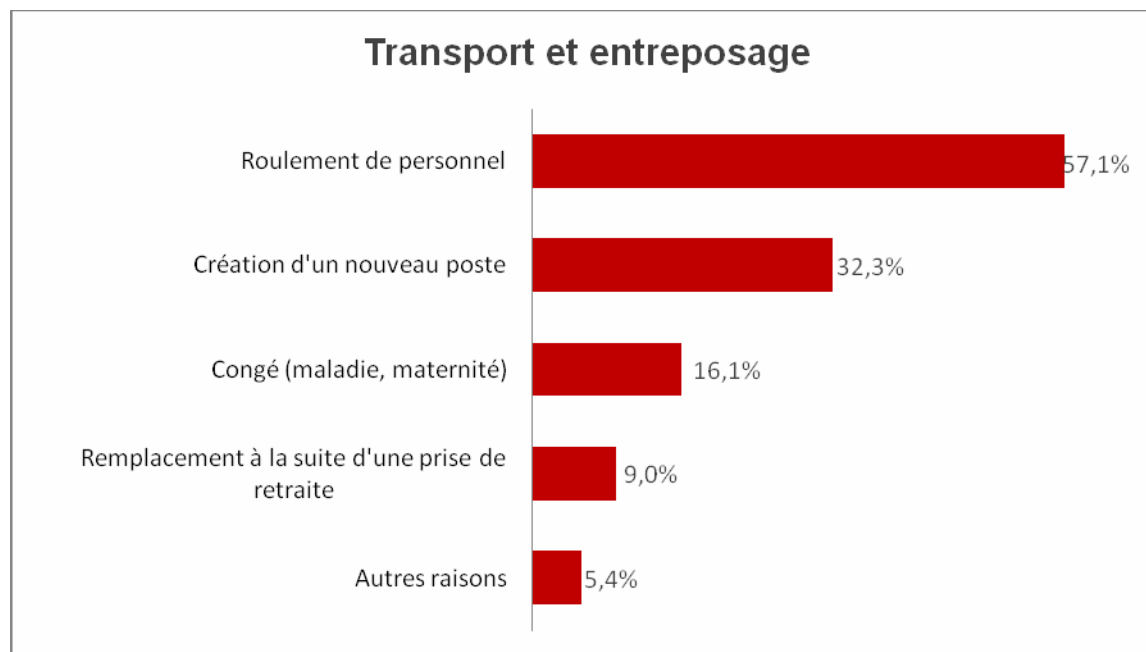


### 5.3.2. Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs

Cette section présente les raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs. Plusieurs raisons pouvant motiver l'embauche de nouveaux travailleurs qui occuperont

un même poste, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %.

**Figure 11 - Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs**



Alors que 57,1 % des raisons d'embauche sont liées au roulement de personnel, 32,3 % le sont pour la création d'un nouveau poste. Les congés de maladie ou de maternité constituent 16,1 % des raisons d'embauche. La prise de retraite est évoquée comme raison d'embauche par 9,0 % des établissements.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 14 - Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs**

|                                   | Roulement de personnel | Remplacement à la suite d'une prise de retraite | Nouveau poste (en raison de la croissance ou autre) | Congé (maladie, maternité, etc.,) | *Autre raison, précisez | * Nsp/nrp    |
|-----------------------------------|------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------|--------------|
| Transport et entreposage          | 57,1 %                 | 9,0 %                                           | 32,3 %                                              | 16,1 %                            | 5,4 %                   | --           |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>62,4 %</b>          | <b>6,1 %</b>                                    | <b>39,7 %</b>                                       | <b>14,4 %</b>                     | <b>7,1 %</b>            | <b>0,3 %</b> |

### 5.3.3. Exigences à l'embauche

La présente section contient les différentes exigences quant à l'embauche exprimées par les établissements enquêtés, le regroupement sectoriel « transport et entreposage ».

Dans le regroupement sectoriel « transport et entreposage », 41,0 % des postes faisant l'objet d'une embauche n'exigent aucun diplôme à l'embauche, 35,6 % demandent des études secondaires, 12,8 % un DEP et 8,5 % un DEC. Le diplôme universitaire concerne 1,4 % des conditions d'embauche.

Le regroupement « transport et entreposage » est un regroupement dont les exigences en matière de diplomation sont peu élevés comme le démontre l'écart avec la moyenne de l'ensemble des regroupements.



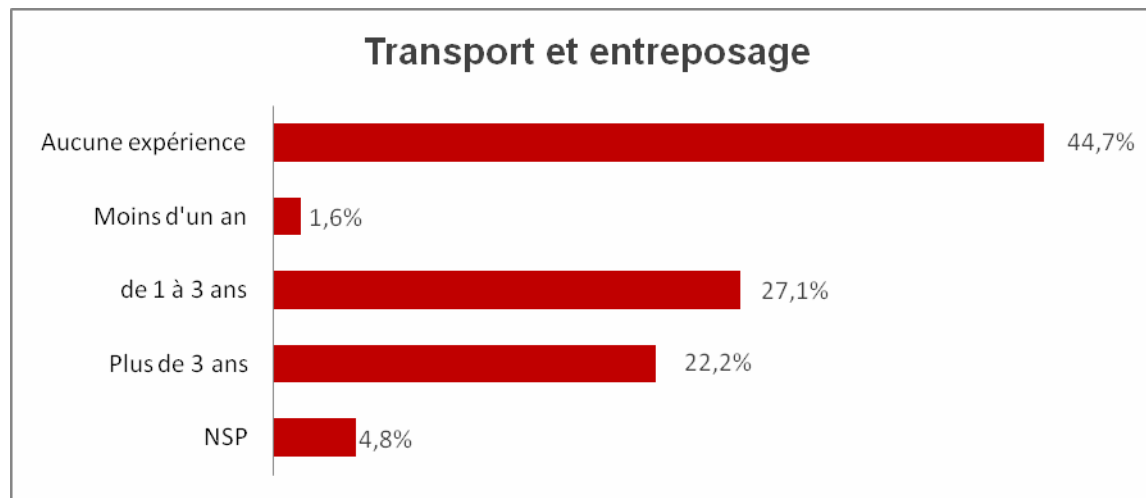
Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 15 - Scolarité minimale exigée à l'embauche**

|                                   | Aucun diplôme | Diplôme d'études secondaire (DES) | Diplôme d'études professionnel au secondaire (DEP) | Diplôme d'études collégiales générales ou techniques (DEC) | Diplôme d'études universitaires | Autre scolarité | * Nsp/nrp    |
|-----------------------------------|---------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------|--------------|
| Transport et entreposage          | 41,0 %        | 35,6 %                            | 12,8 %                                             | 8,5 %                                                      | 1,4 %                           | 1,4 %           | 0,0 %        |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>33,9 %</b> | <b>26,4 %</b>                     | <b>15,0 %</b>                                      | <b>13,9 %</b>                                              | <b>8,0 %</b>                    | <b>2,1 %</b>    | <b>0,8 %</b> |

La figure ci-dessous illustre l'expérience minimale exigée à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des postes qui requiert ou non de l'expérience lors de l'embauche. Les résultats contenus dans le graphique concernent le regroupement sectoriel « transport et entreposage ».

**Figure 12 - Expérience minimale exigée à l'embauche**



Après le regroupement « mines et première transformation des métaux », le regroupement « transport et entreposage » est celui dont la proportion des entreprises à exiger plus de trois ans d'expériences est la plus élevée.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 16 - Expérience minimale exigée à l'embauche**

|                                   | Aucune expérience | Moins d'un an | de 1 à 3 ans  | Plus de 3 ans | * Nsp/nrp    |
|-----------------------------------|-------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| Transport et entreposage          | 44,7 %            | 1,6 %         | 27,1 %        | 22,2 %        | 4,8 %        |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>53,3 %</b>     | <b>11,5 %</b> | <b>19,9 %</b> | <b>12,9 %</b> | <b>2,8 %</b> |

Les établissements du regroupement « transport et entreposage » exigent de leurs nouveaux travailleurs surtout les compétences techniques (83,8 %) et les compétences de base (78,7 %). Les compétences interpersonnelles font partie de celles recherchées pour 58,8 % des postes soumis à l'embauche.

32,3 % des postes exigent des compétences linguistiques, les compétences en bureautique sont exigées pour 25,1 % des nouveaux postes et 25,0 % exigent des

compétences en gestion. Comparativement à l'ensemble des regroupements, les exigences, en termes de compétences techniques, sont très élevées (83,2 % versus 64,1 %).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

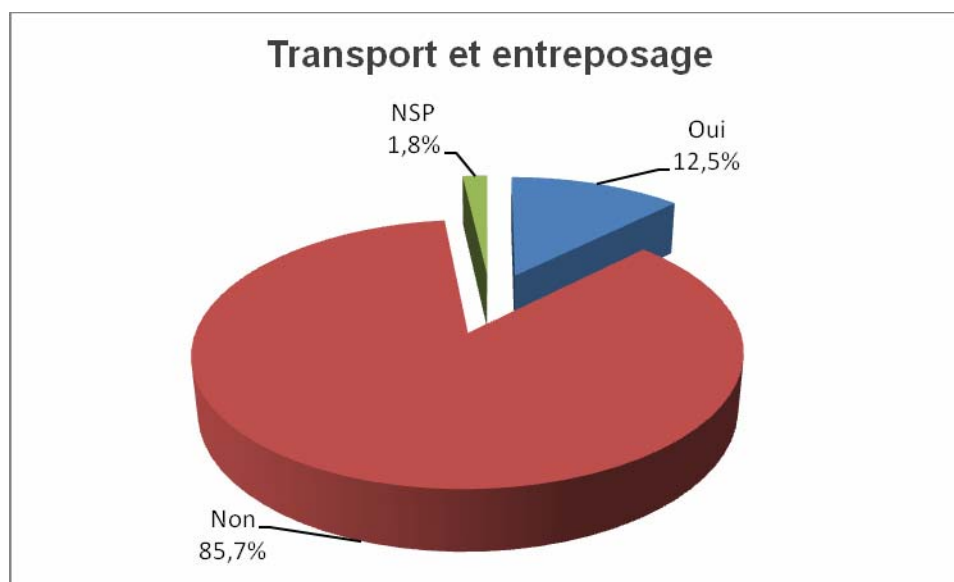
**Tableau 17 - Compétences et connaissances exigées à l'embauche**

|                            | Compétences de base | Compétences techniques | Compétences interpersonnelles | Compétences linguistiques | Connaissance informatique et bureautique | Connaissance en gestion | Autres compétences et connaissances |
|----------------------------|---------------------|------------------------|-------------------------------|---------------------------|------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| Transport et entreposage   | 78,7 %              | 83,8 %                 | 58,8 %                        | 32,3 %                    | 25,1 %                                   | 25,0 %                  | 23,2 %                              |
| Ensemble des regroupements | 63,6 %              | 64,1 %                 | 61,0 %                        | 30,1 %                    | 33,4 %                                   | 14,8 %                  | 13,9 %                              |

#### 5.4. Difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois

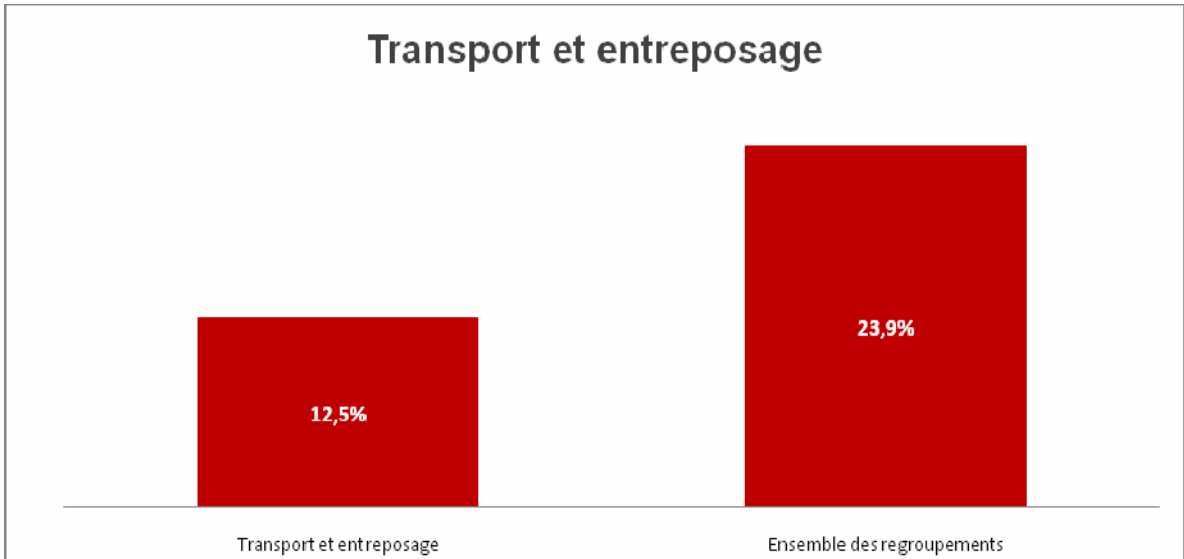
La présente section expose la proportion des établissements du regroupement sectoriel « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue qui a rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire qu'un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de quatre mois.

Figure 13 - Difficultés de recrutement



Le regroupement « transport et entreposage » est de tous les regroupements celui qui est le moins affecté par les difficultés de recrutement, seulement 12,5 % des établissements connaissent ce type de difficultés.

Figure 14 - Difficultés de recrutement selon le regroupement sectoriel



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 18 - Difficulté de recrutement

|                            | Oui    | Non    | NSP   | Répartition des emplois |
|----------------------------|--------|--------|-------|-------------------------|
| Transport et entreposage   | 12,5 % | 85,7 % | 1,8 % | 5,2 %                   |
| Ensemble des regroupements | 23,9 % | 75,7 % | 0,4 % | 100 %                   |

#### 5.4.1. CNP les plus souvent mentionnés quant aux difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel « Transport et entreposage » au cours des douze derniers mois

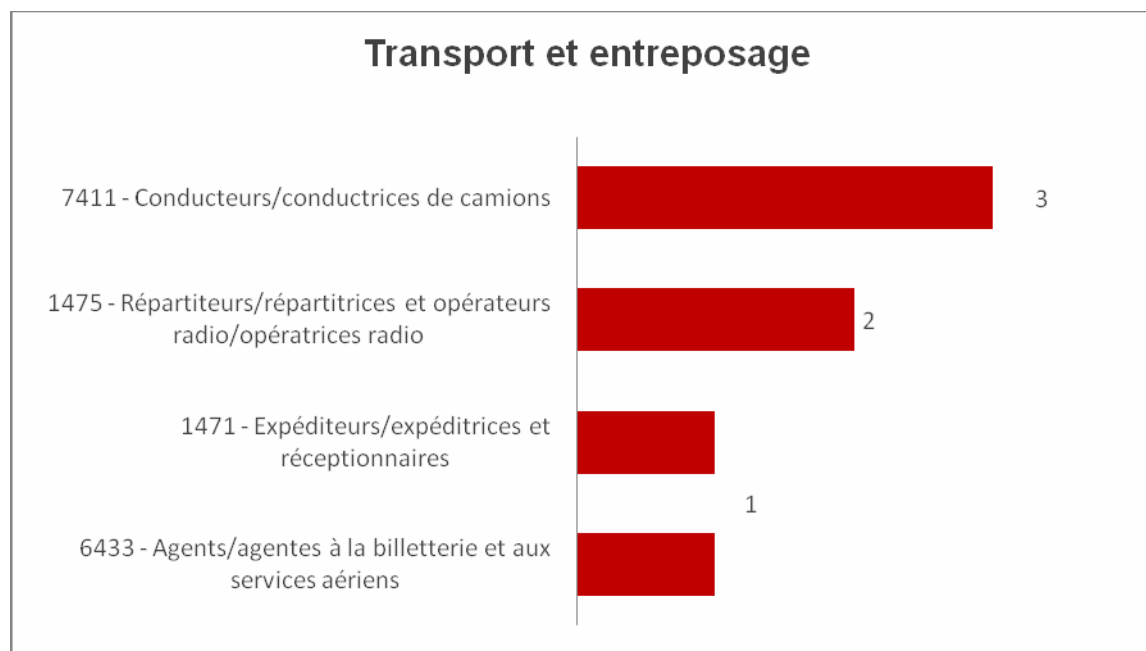
La section suivante présente les quatre CNP ayant été mentionnés quant à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 19 - Nombre de CNP visés

|                                     | Transport et entreposage |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Nombre de CNP différents mentionnés | 4                        |

Au total, 4 professions ou métiers différents ont été l'objet de difficultés de recrutement. En nombre de mentions, ce sont les postes de conducteurs/conductrices de camions (N=3) qui sont les plus identifiés.

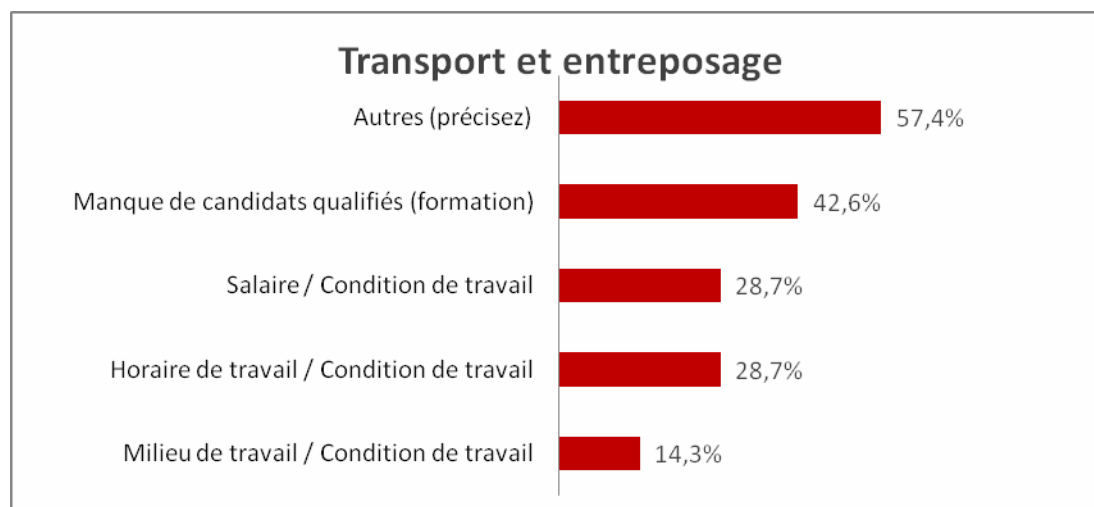
Figure 15 - CNP les plus mentionnés quant aux difficultés de recrutement (nombre de mentions)



#### 5.4.2. Causes des difficultés de recrutement rencontrées

La section suivante présente les causes engendrant des difficultés de recrutement. Dix causes de difficultés ont été proposées lors de l'enquête.

Figure 16 - Causes des difficultés de recrutement rencontrées



Dans le regroupement sectoriel « transport et entreposage », les raisons les plus souvent évoquées pour expliquer les difficultés de recrutement sont le manque de candidats qualifiés (42,6 % des mentions) et le salaire ou les horaires de travail (28,7 % des mentions chacun).

Lorsque les établissements (12,5 %) connaissent des difficultés de recrutement outre le manque de candidats qualifiés (42,6 %), les horaires et le salaire affectent davantage ce secteur que l'ensemble des regroupements.

Il est à noter que 87,4 % des entreprises du regroupement sectoriel « transport et entreposage » ont mentionné d'autres causes de difficultés que celles proposées lors de l'enquête.



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

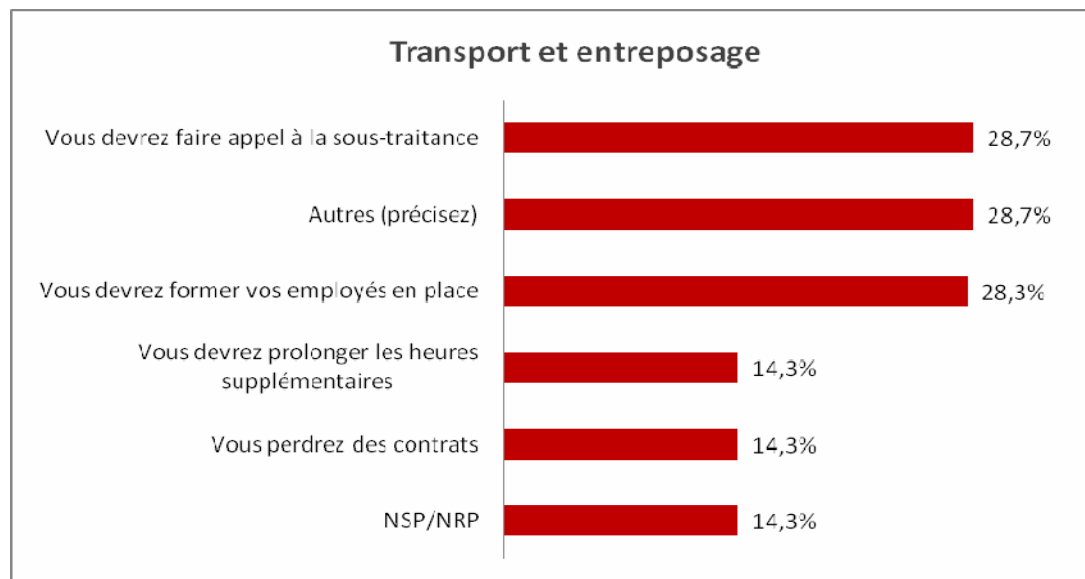
**Tableau 20 - Causes des difficultés de recrutement rencontrées**

|                            | Activité saisonnière (selon la saison) | Lieu de travail (éloigné ou isolé) | Travail temporaire | Salaire / Condition de travail | Milieu de travail / Condition de travail | Horaire de travail / Condition de travail | Manque de candidats qualifiés (FORMATION) | Manque de candidats expérimentés (EXPÉRIENCE) | Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté) | Lacunes dans les qualités personnelles | *Autres (précisez) |
|----------------------------|----------------------------------------|------------------------------------|--------------------|--------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------|
| Transport et entreposage   | --                                     | --                                 | --                 | 28,7 %                         | 14,3 %                                   | 28,7 %                                    | 42,6 %                                    | --                                            | --                                                          | --                                     | 57,4 %             |
| Ensemble des regroupements | 3,3 %                                  | 7,3 %                              | 4,0 %              | 10,1 %                         | 3,6 %                                    | 7,3 %                                     | 56,7 %                                    | 28,0 %                                        | 21,9 %                                                      | 1,8 %                                  | 18,9 %             |

## 5.4.3. Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement

La section suivante présente les conséquences de la persistance des difficultés de recrutement. Huit conséquences ont été proposées lors de l'enquête.

**Figure 17 - Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement**



L'étude des données du tableau permet de voir que les conséquences les plus souvent mentionnées découlant des difficultés de recrutement, soit l'appel à la sous-traitance (28,7 %) et la formation des employés en place (28,3 %).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « Transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 21 - Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement**

|                                   | <b>Vous devrez réorganiser le travail</b> | <b>Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés</b> | <b>Vous devrez former vos employés en place</b> | <b>Vous devrez prolonger les heures supplémentaires</b> | <b>Vous devrez faire appel à la sous-traitance</b> | <b>Vous perdrez des contrats</b> | <b>Vous déménagerez une partie ou une totalité de vos activités</b> | <b>Vous fermerez votre établissement ou cesserez vos activités</b> | <b>*Aucune</b> | <b>*Autres (précisez)</b> | <b>*NSP/NRP</b> |
|-----------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------------|-----------------|
| Transport et entreposage          | --                                        | --                                                         | 28,3%                                           | 14,3%                                                   | 28,7%                                              | 14,3%                            | --                                                                  | --                                                                 | --             | 28,7%                     | 14,3%           |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>37,1 %</b>                             | <b>33,8 %</b>                                              | <b>37,1 %</b>                                   | <b>24,0 %</b>                                           | <b>16,0 %</b>                                      | <b>21,9 %</b>                    | <b>1,5 %</b>                                                        | <b>5,1 %</b>                                                       | <b>6,9 %</b>   | <b>11,3 %</b>             | <b>1,1 %</b>    |

## 6. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

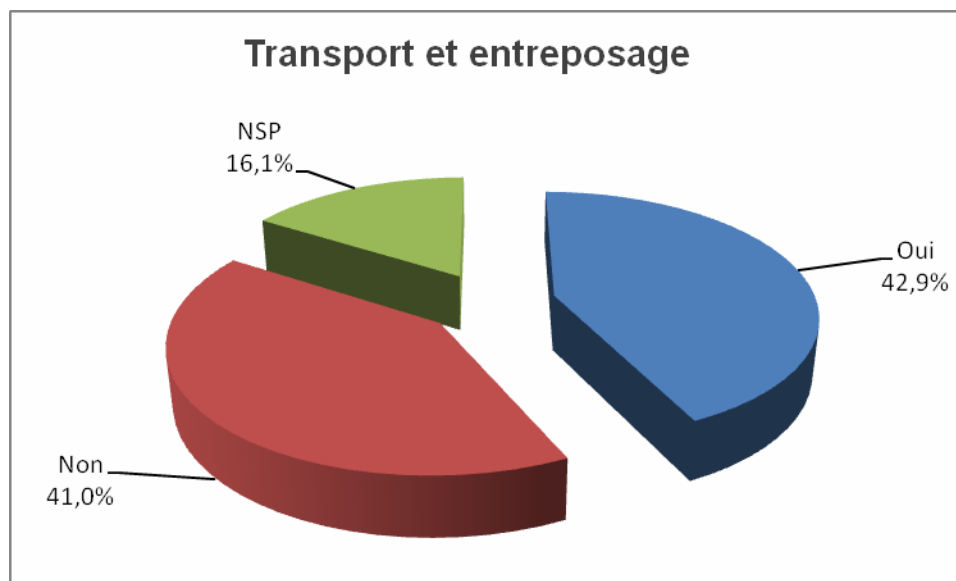
Ce chapitre comprend les tableaux liés à l'évolution de l'emploi dans les établissements du regroupement sectoriel « Transport et entreposage » de la région de l'Abitibi-Témiscamingue au cours des douze prochains mois. Il contient les tableaux suivants :

- x Intention d'embauche (Section 6.1);
- x Intention de mises à pied (Section 6.2);
- x Intention de formation (Section 6.3);
- x Départs à la retraite (Section 6.4).

### 6.1. Intention d'embauche

La présente section concerne la proportion des établissements qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs devant être embauchés. Les données pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue (regroupement sectoriel « transport et entreposage ») sont présentées dans le graphique ci-dessous.

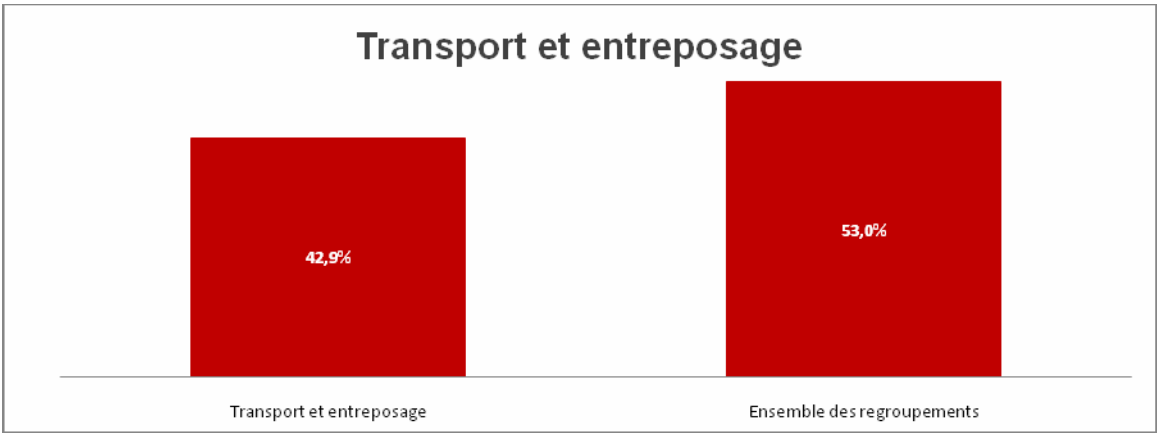
Figure 18 - Intention d'embauche de nouveaux travailleurs



Parmi les établissements de cinq employés et plus, une proportion de 42,9 % prévoit embaucher de nouveaux travailleurs dans les douze prochains mois. C'est le regroupement qui a la plus faible proportion d'intention d'embauche

La figure suivante démontre la proportion des établissements du regroupement sectoriel « transport et entreposage » qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs.

Figure 19 - Intention d'embauche de nouveaux travailleurs selon le regroupement sectoriel



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 22 - Intention d'embauche de nouveaux travailleurs

|                            | Oui    | Non    | *Ne sais pas |
|----------------------------|--------|--------|--------------|
| Transport et entreposage   | 42,9 % | 41,0 % | 16,1 %       |
| Ensemble des regroupements | 53,0 % | 26,7 % | 20,3 %       |

Au total, les établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue devraient embaucher 115 nouveaux travailleurs, soit 8,0 % des prévisions d'embauche de l'ensemble des établissements du territoire.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 23 - Nombre d'embauches prévues**

|                                   | Nombre total de travailleurs | Prévision d'embauche |
|-----------------------------------|------------------------------|----------------------|
| Transport et entreposage          | 115                          | 8,0 %                |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>4 239<sup>4</sup></b>     | <b>100,0 %</b>       |

### 6.1.1. CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel « Transport et entreposage »

La section suivante présente les quinze CNP ayant été mentionnés quant à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

**Tableau 24 - Nombre de CNP visés**

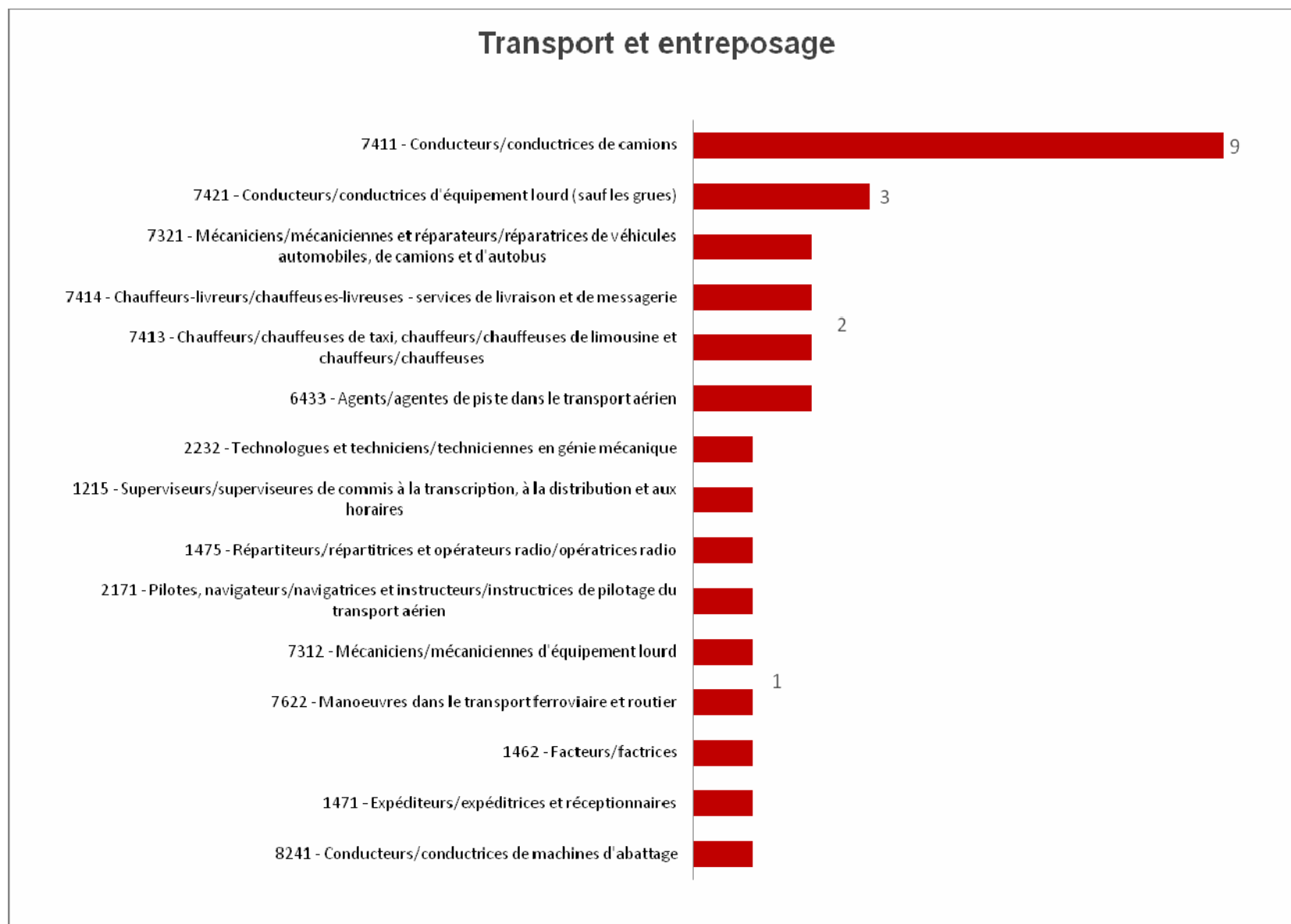
|                                     | Transport et entreposage |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Nombre de CNP différents mentionnés | 15                       |

Au total, 15 professions ou métiers feront l'objet d'une embauche au cours des douze prochains mois.

La profession la plus recherchée par les employeurs est celle conducteurs/conductrices de camions (9 mentions).

<sup>4</sup> Données pondérées.

Figure 20 - CNP les plus mentionnés quant aux prévisions d'embauche (nombre de mentions)



### 6.1.2. Embauche de travailleurs immigrants

La présente section rend compte de l'intention d'embaucher des travailleurs immigrants autant auprès des entreprises ayant l'intention d'embaucher que celles qui n'auront pas besoin de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois.

Figure 21 - Établissements n'ayant pas besoin d'embaucher

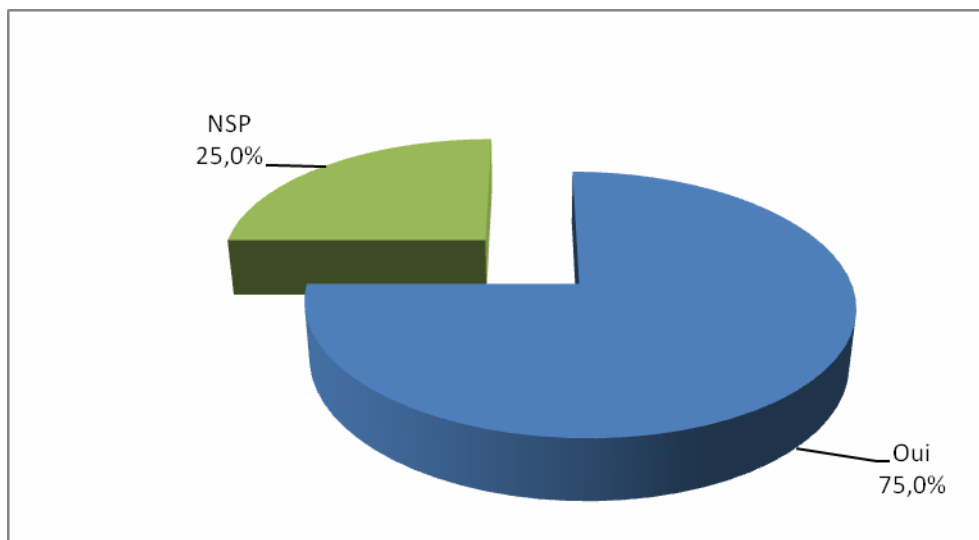
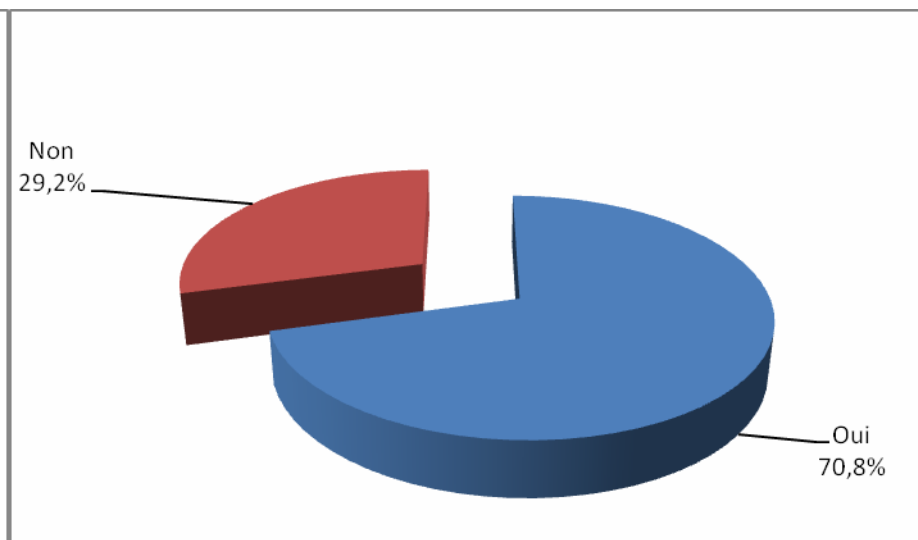


Figure 22 - Établissements ayant besoin d'embaucher



Parmi les entreprises du secteur n'ayant pas l'intention d'embaucher de nouveaux travailleurs, les trois quart des établissements serait disposé à employer un travailleur immigrant. Cette proportion est légèrement plus faible chez ceux ayant des besoins de travailleurs (70,8 %).



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

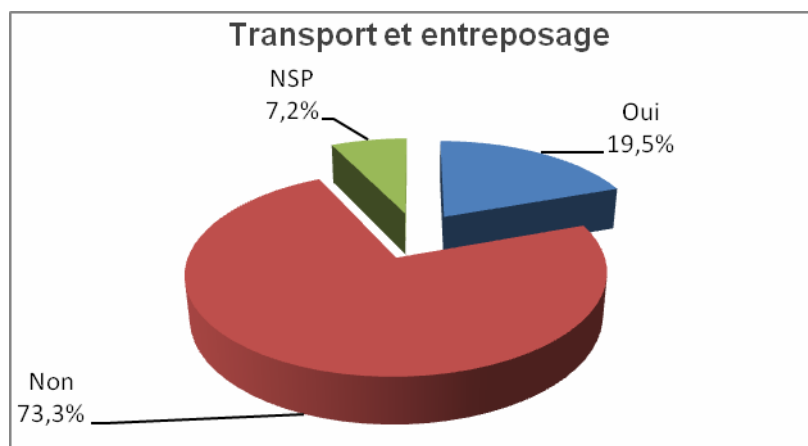
**Tableau 25 - Embauche de travailleurs immigrants<sup>5</sup>**

|                            | Établissements sans embauche | Établissements avec embauche |
|----------------------------|------------------------------|------------------------------|
|                            | Oui                          | Oui                          |
| Transport et entreposage   | 75,0 %                       | 70,8 %                       |
| Ensemble des regroupements | 78,6 %                       | 79,0 %                       |

### 6.2. Intention de mises à pied

Cette section présente la proportion des établissements ayant mentionné avoir l'intention d'effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces mises à pied. 19,5 % des établissements ont des prévisions de mises à pied au cours des douze prochains mois.

**Figure 23 - Intention de mises à pied**



<sup>5</sup> La non-réponse (ne sait pas, refus) n'apparaît pas.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 26 - Intention de mises à pied**

|                                   | Oui           | Non           | *Ne sais pas |
|-----------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| Transport et entreposage          | 19,5%         | 73,3%         | 7,2%         |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>12,0 %</b> | <b>80,6 %</b> | <b>7,4 %</b> |

L'évaluation du nombre de travailleurs qui sera mis à pied est de 91 travailleurs<sup>6</sup>.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 27 - Nombre de mises à pied prévues**

|                                   | Nombre total de travailleurs |
|-----------------------------------|------------------------------|
| Transport et entreposage          | 91                           |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>1 256</b>                 |

<sup>6</sup> Données pondérées.

6.2.1. CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions de mises à pied dans le regroupement sectoriel « Transport et entreposage »

La section suivante présente les quatre CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions de mises à pied au cours des douze prochains mois.

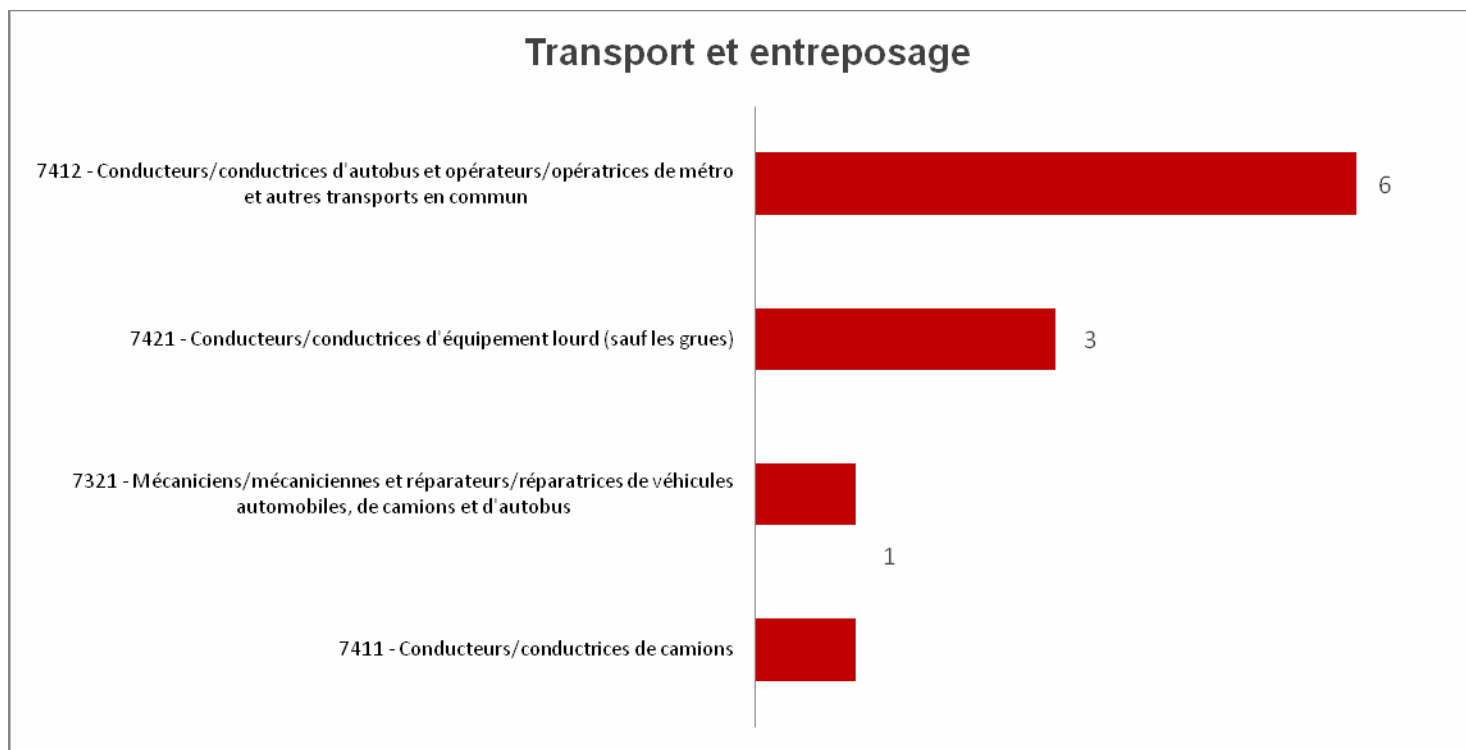
Tableau 28 - Nombre de CNP visés

|                                     | Transport et entreposage |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Nombre de CNP différents mentionnés | 4                        |

Au total, ce sont quatre professions ou métiers qui feront l'objet de mises à pied dans les douze prochains mois.

Les professions de conducteurs/conductrices d'autobus et d'opérateurs/opératrices de métro et autres transports en commun est celles qui seront le plus affectées par les mises à pied (6 mentions).

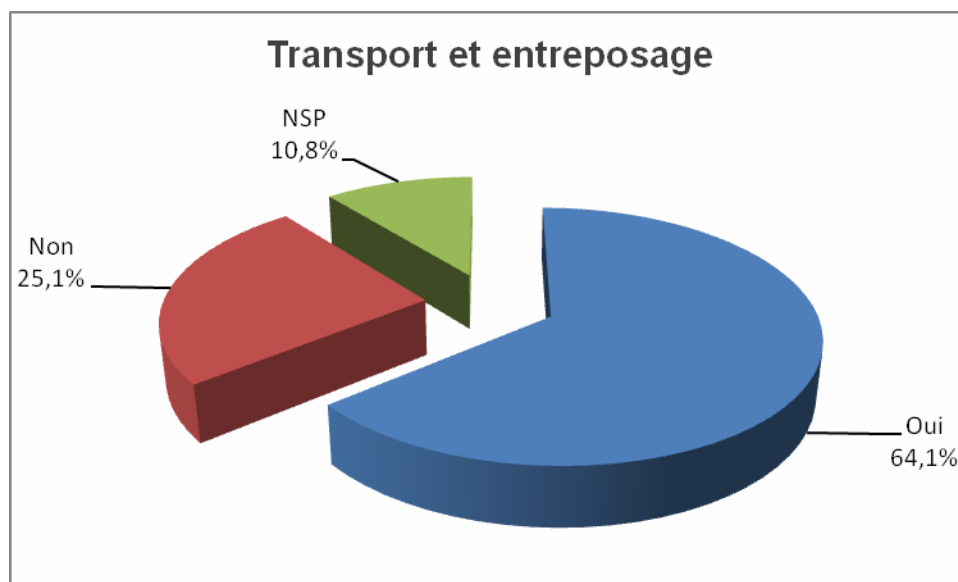
Figure 24 - CNP les plus mentionnés quant aux prévisions de mises à pied (nombre de mentions)



### 6.3. Intention de formation

Cette section présente la proportion des établissements ayant l'intention d'offrir de la formation au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces formations. Un peu moins des deux tiers (64,1 %) des établissements du regroupement sectoriel « transport et entreposage » de l'Abitibi-Témiscamingue offriront de la formation à leurs employés au cours des douze prochains mois.

Figure 25 - Intention de formation



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 29 - Intention de formation**

|                                   | Oui           | Non           | * Nsp/nrp     |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Transport et entreposage          | 64,1 %        | 25,1 %        | 10,8 %        |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>59,8 %</b> | <b>29,8 %</b> | <b>10,4 %</b> |

Au total, 617 travailleurs<sup>7</sup> recevront de la formation au cours des douze prochains mois sur les 5 270 employés du regroupement, ce qui représente 5,1 % de l'ensemble des établissements de la région qui offriront de la formation.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 30 - Nombre de travailleurs visés par la formation**

|                                   | Nombre total de travailleurs |
|-----------------------------------|------------------------------|
| Transport et entreposage          | 617                          |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>12 138</b>                |

<sup>7</sup> Données pondérées.

6.3.1. CNP les plus souvent mentionnés quant à l'intention de formation parmi les établissements du regroupement sectoriel « Transport et entreposage »

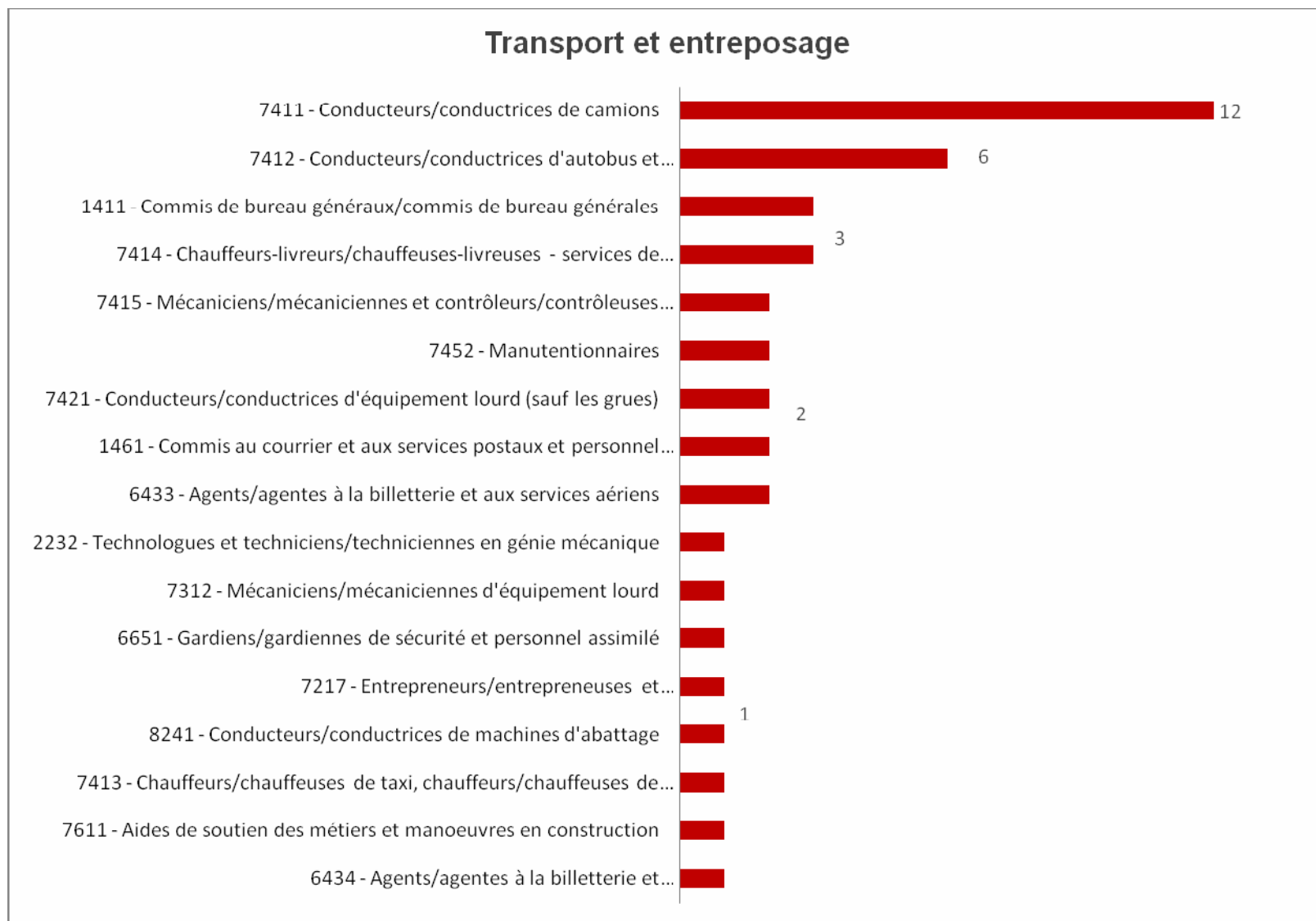
La section suivante présente les dix-sept CNP ayant été mentionnés quant à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 31 - Nombre de CNP visés

|                                     | Transport et entreposage |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Nombre de CNP différents mentionnés | 17                       |

Au total, 17 professions et métiers seront concernés par la formation. C'est les professions de conducteurs/conductrices de camions (12 mentions) qui sont les plus souvent mentionnées relativement à l'intention de formation.

Figure 26 - CNP les plus mentionnés quant à l'intention de formation (nombre de mentions)



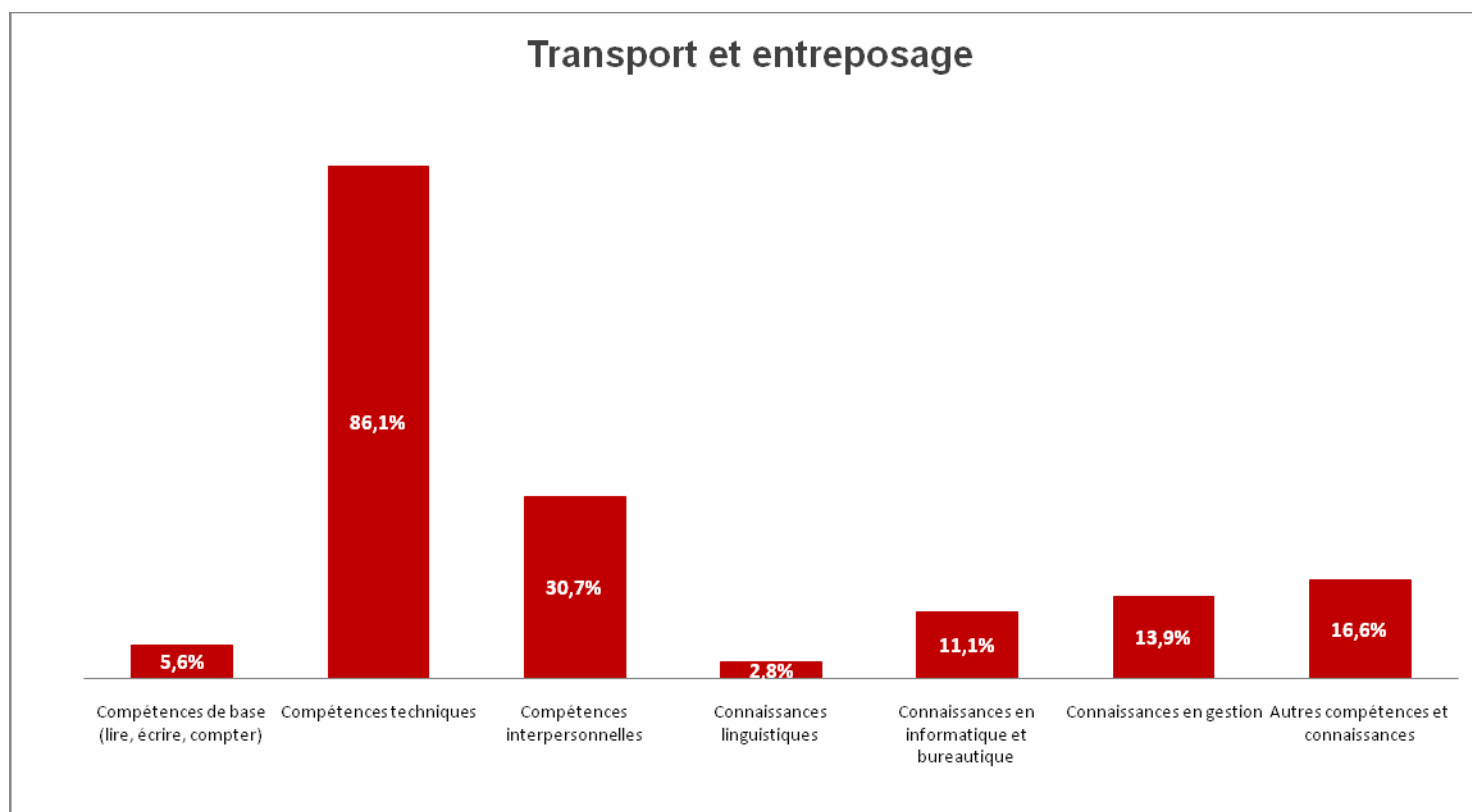


### 6.3.2. Compétences et connaissances visées par la formation

Cette section indique la proportion des établissements ayant mentionné que les formations offertes viseront l'une ou l'autre des compétences ou connaissances suivantes.

Il est à noter que pour une même formation, plus d'une compétence ou connaissance peut être visée. Les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %.

Figure 27 - Compétences et connaissances visées par la formation



La majorité des formations qui seront données viseront l'acquisition de compétences techniques (86,1 %).

Plus de huit établissements sur dix (86,1 %) du secteur « transport et entreposage » entendent offrir de la formation technique, c'est la principale compétence que ce secteur veut développer.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

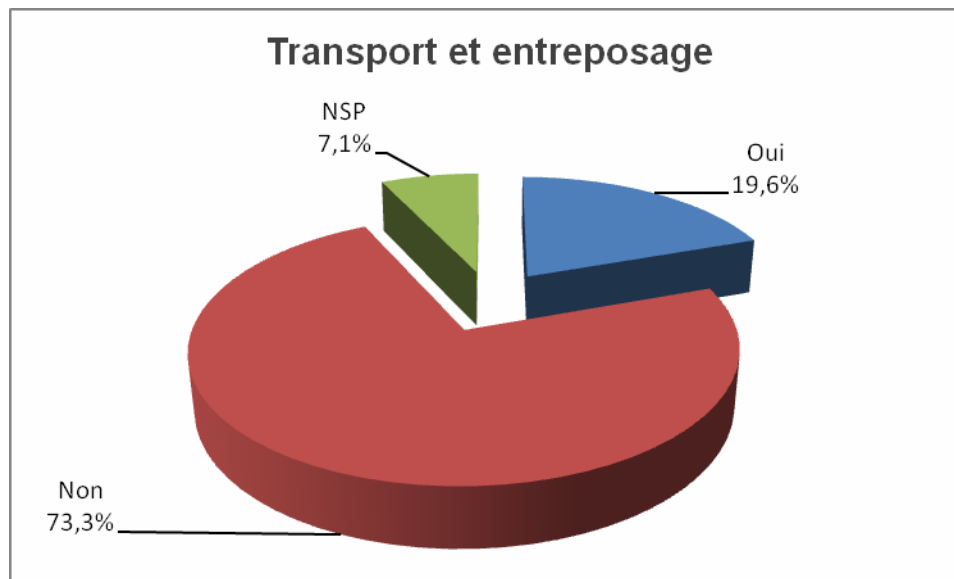
**Tableau 32 - Compétences et connaissances visées par la formation**

|                                   | Compétences de base | Compétences techniques | Compétences interpersonnelles | Connaissances linguistiques | Connaissance en informatique et bureautique | Connaissances en gestion | Autres compétences ou connaissances |
|-----------------------------------|---------------------|------------------------|-------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| Transport et entreposage          | 5,6 %               | 86,1 %                 | 30,7 %                        | 2,8 %                       | 11,1 %                                      | 13,9 %                   | 16,6 %                              |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | 5,9 %               | 84,5 %                 | 27,3 %                        | 5,5 %                       | 17,9 %                                      | 18,2 %                   | 11,7 %                              |

#### 6.4. Départs à la retraite

La présente section rend compte de la proportion des établissements prévoyant que des travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois, ainsi que le nombre de départs à la retraite prévus et le nombre de travailleurs qui seront remplacés.

Figure 28 - Départs à la retraite



Parmi les entreprises de cinq employés et plus, 19,6 % verront de leurs travailleurs prendre leur retraite. Nous évaluons à 19 le nombre de travailleurs qui prendront leur retraite et les établissements prévoient remplacer neuf de ces retraités.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « Transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 33 - Départs à la retraite**

|                                   | Oui           | Non           | *Ne sais pas |
|-----------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| Transport et entreposage          | 19,6 %        | 73,3 %        | 7,1 %        |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>14,9 %</b> | <b>82,1 %</b> | <b>3,0 %</b> |

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 34 - Nombre de départs à la retraite**

|                                   | Départs à la retraite | Remplacement |
|-----------------------------------|-----------------------|--------------|
| Transport et entreposage          | 19                    | 9            |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>503</b>            | <b>408</b>   |

#### 6.4.1. CNP les plus souvent mentionnés quant aux départs à la retraite dans le regroupement sectoriel « Transport et entreposage »

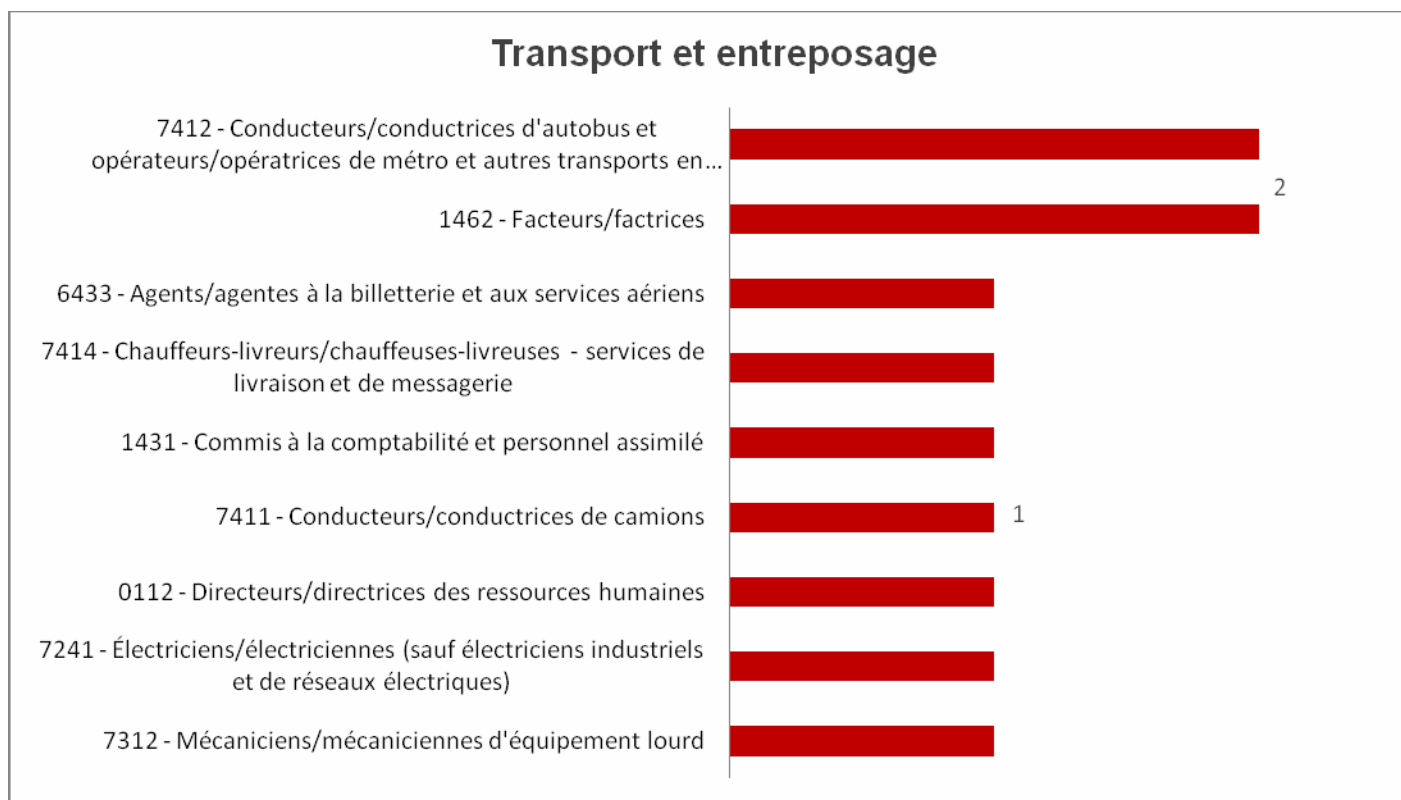
La section suivante présente les neuf CNP mentionnés quant aux départs à la retraite au cours des douze prochains mois.

Tableau 35 - Nombre de CNP visés

|                                     | Transport et entreposage |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Nombre de CNP différents mentionnés | 9                        |

Au total, neuf professions ou métiers verront un ou plusieurs travailleurs prendre leur retraite.

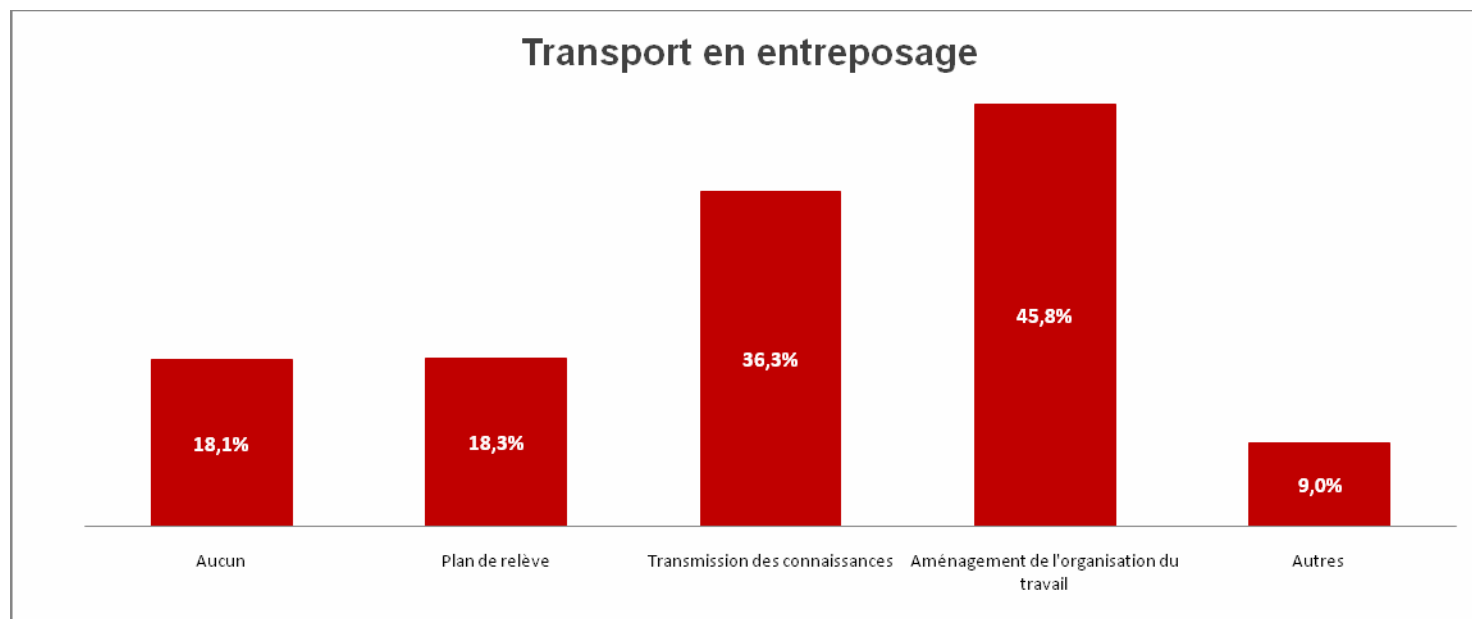
Figure 29 - CNP les plus mentionnés quant aux départs à la retraite (nombre de mentions)



#### 6.4.2. Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

Cette section présente les données relatives aux moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné avoir en place les moyens indiqués pour assurer le remplacement des départs à la retraite. L'histogramme présente les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Figure 30 - Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite



18,1 % des établissements ne mettront aucun plan en place pour assurer les départs à la retraite. Ce sont donc 72,7 % des entreprises qui mettront en place divers moyens pour assurer le remplacement des départs à la retraite.

Ainsi, l'aménagement de l'organisation du travail est identifié comme moyen par 45,8 % des établissements 36,3 % des répondants ont énoncé qu'un des moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite sera la transmission de connaissance.

Un établissement pouvant être doté de plus d'un moyen, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 36 - Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite**

|                            | Aucun  | Plan de relève | Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés | Aménagement de l'organisation du travail (ex.: répartir les tâches autrement) | Autre (précisez) | *NSP  |
|----------------------------|--------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------|
| Transport et entreposage   | 18,1 % | 18,3 %         | 36,3 %                                                                               | 45,8 %                                                                        | 9,0 %            | 9,2 % |
| Ensemble des regroupements | 12,4 % | 33,1 %         | 58,6 %                                                                               | 26,7 %                                                                        | 5,9 %            | 5,3 % |



## 7. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

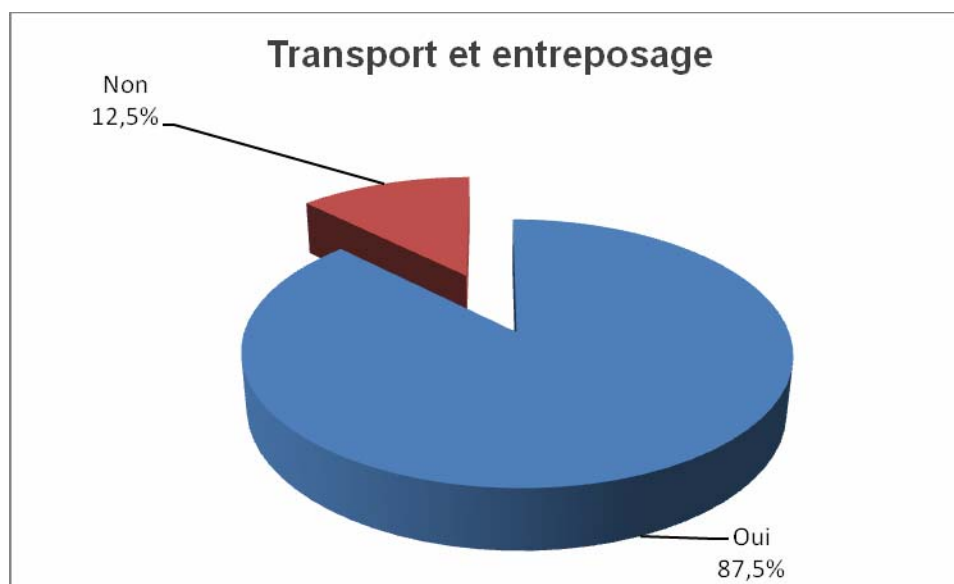
Ce chapitre renferme les données touchant à la gestion des ressources humaines (GRH) au sein des établissements enquêtés. Il contient les tableaux suivants :

- x Présence d'un responsable des ressources humaines (section 7.1);
- x Politiques de gestion des ressources humaines (section 7.2);
- x Difficultés en matière de gestion des ressources humaines (section 7.3);
- x Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois (section 7.4).

### 7.1. Présence d'un responsable des ressources humaines

La présente section montre la proportion des établissements ayant un responsable des ressources humaines ainsi que le pourcentage moyen de la tâche de ce responsable effectivement consacré à la gestion des ressources humaines.

Figure 31 - Présence d'un responsable des ressources humaines



Dans les établissements de cinq employés et plus de l'Abitibi-Témiscamingue, 87,5 % ont au moins une personne désignée qui assurera la fonction ressources humaines pour l'entreprise

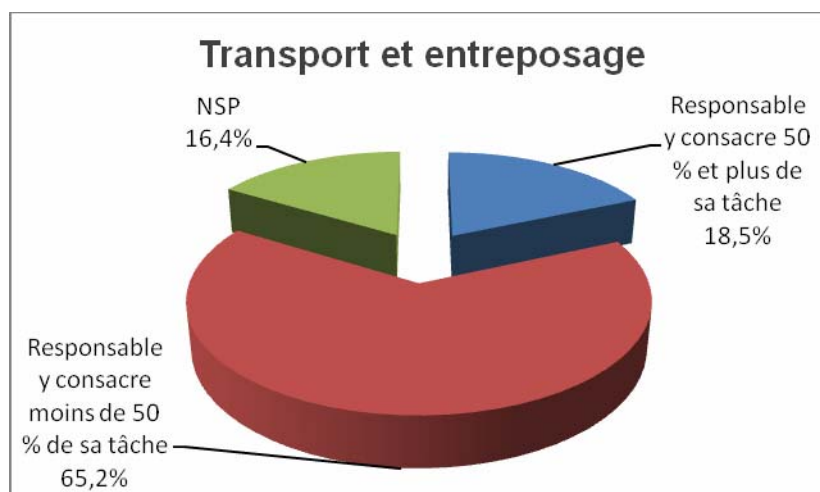
Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 37 - Présence d'un responsable des ressources humaines**

|                                   | Oui           | Non           |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Transport et entreposage          | 87,5 %        | 12,5 %        |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>74,9 %</b> | <b>24,8 %</b> |

Le graphique suivant indique la proportion des établissements où le responsable des ressources humaines consacre 50 % et plus de sa tâche à la gestion des ressources humaines ainsi que la proportion d'établissements dans lesquels ce responsable y consacre moins de 50 % de sa tâche. Ainsi, pour près deux entreprises sur trois (65,2 %), le responsable des ressources humaines, quand il y en a un, consacre moins de 50 % de sa tâche à cette fonction. 18,5 % des établissements ont un responsable des ressources humaines qui consacrent plus de 50 % de son temps de travail à cette tâche.

**Figure 32 - Établissements selon que la personne responsable des RH y consacre plus ou moins de 50 % de sa tâche**



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

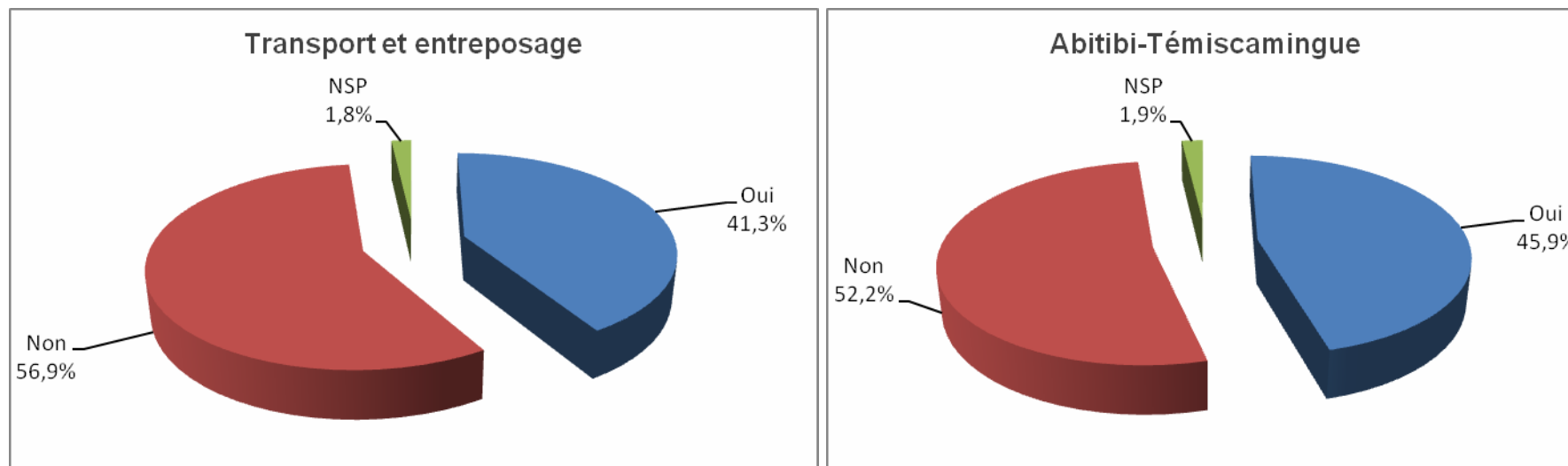
**Tableau 38 - Répartition des établissements selon que l'employé responsable des RH y consacre plus ou moins 50 % de sa tâche**

|                                   | 0-10 %        | 11-49 %       | 50-100 %      | *Ne sais pas / NRP |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| Transport et entreposage          | 32,5 %        | 32,7 %        | 18,5 %        | 16,4 %             |
| 5 à 19 employés                   | 41,2 %        | 34,5 %        | 10,5 %        | 13,8 %             |
| 20 à 49 employés                  | 26,8 %        | 33,3 %        | 19,8 %        | 20,1 %             |
| 50 employés et plus               | --            | 19,8 %        | 60,1 %        | 20,1 %             |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>25,4 %</b> | <b>38,5 %</b> | <b>25,5 %</b> | <b>10,5 %</b>      |

### 7.2. Politique de gestion des ressources humaines

La section suivante rend compte des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les établissements enquêtés.

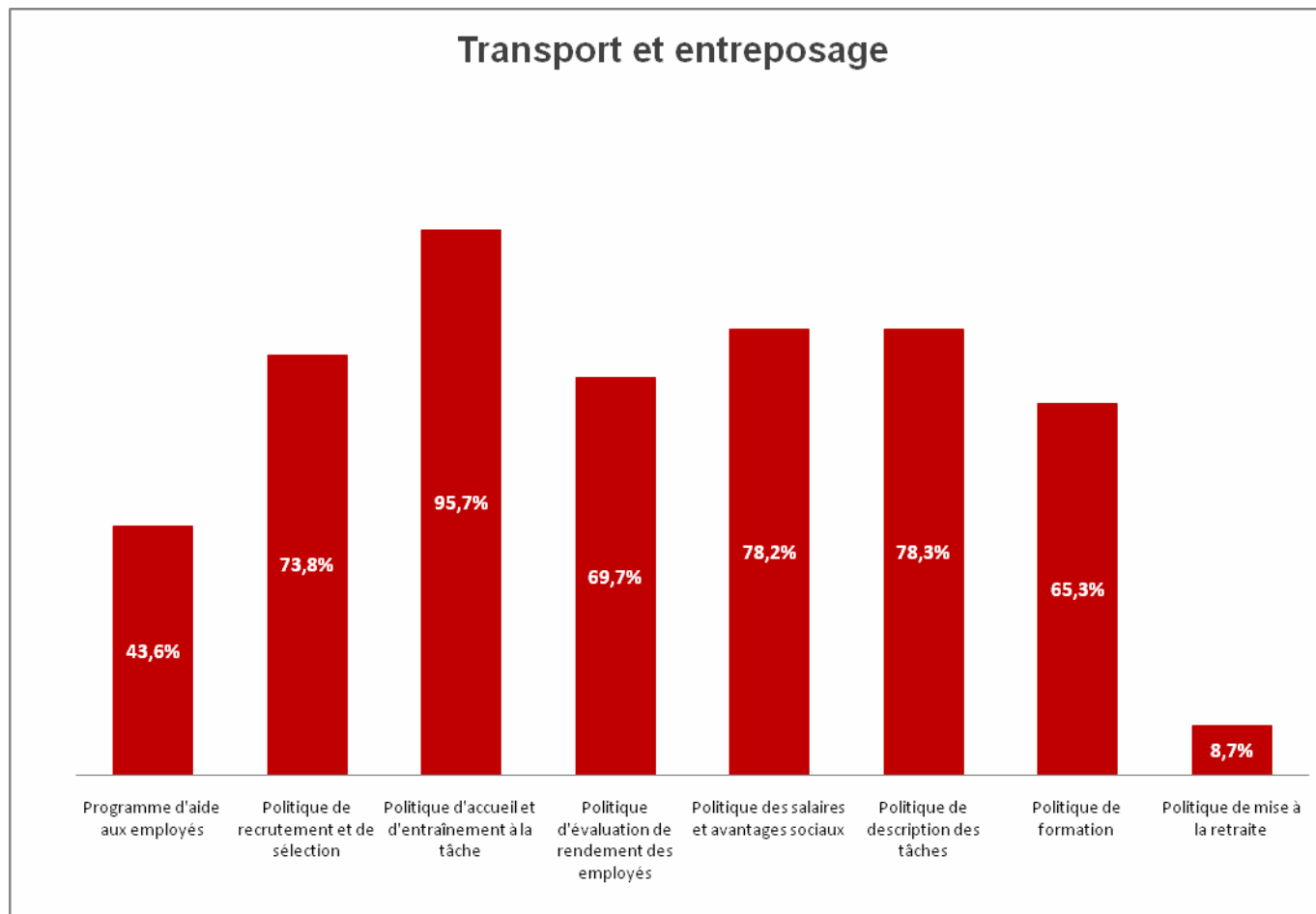
Figure 33 - Présence des politiques en gestion des ressources humaines



Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné appliquer la politique de gestion des ressources humaines proposée. Ainsi, un peu moins de neuf entreprises sur dix (87,5 %) ont des politiques de gestion des ressources humaines.

La figure suivante démontre que trois des huit politiques énoncées sont adoptées par plus de trois entreprises sur quatre (>75 %). Parmi celles-ci, nous retrouvons : la politique d'accueil et d'entraînement à la tâche (95,7 %), la politique de description des tâches (78,3 %) et la politique des salaires et avantages sociaux (78,2 %).

Figure 34 - Politiques de gestion des ressources humaines



Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %.

Le regroupement « transport et entreposage » est celui dont la proportion d'établissement à avoir une politique est la plus élevée. D'autre part, ce regroupement arrive en fin de peloton lorsqu'il s'agit de l'application de politiques de mise à la retraite (avant dernier).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

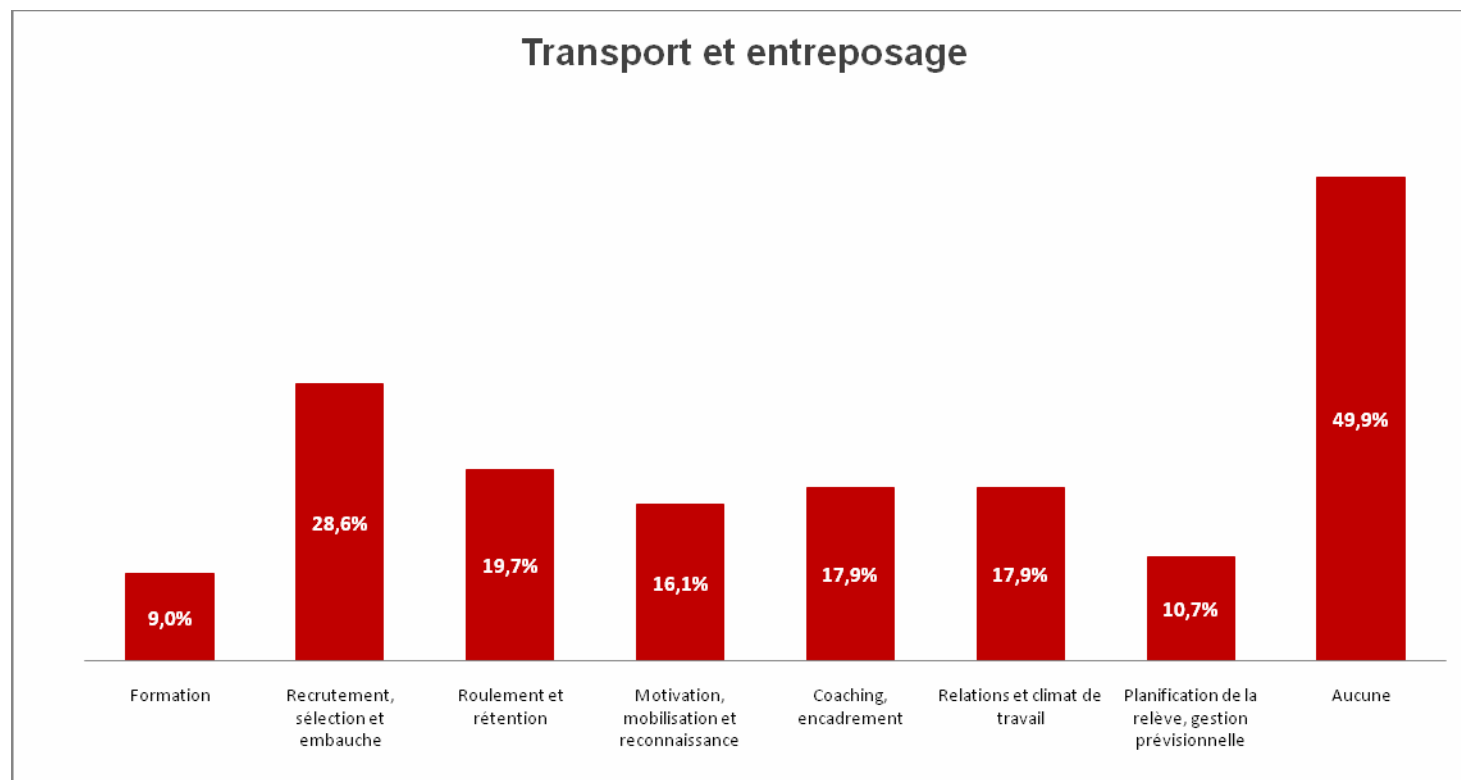
**Tableau 39 - Politiques de gestion des ressources humaines**

|                            | Programme d'aide aux employés | Politique de recrutement et de sélection | Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche | Politique d'évaluation de rendement des employés | Politique des salaires et avantages sociaux | Politique de descriptions des tâches | Politique de plan de formation | Politique de mise à la retraite | *Aucune | Autres (précisez) |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---------|-------------------|
| Transport et entreposage   | 43,6 %                        | 73,8 %                                   | 95,7 %                                           | 69,7 %                                           | 78,2 %                                      | 78,3 %                               | 65,3 %                         | 8,7 %                           | --      | --                |
| Ensemble des regroupements | 49,5 %                        | 70,6 %                                   | 86,1 %                                           | 79,7 %                                           | 79,6 %                                      | 84,7 %                               | 57,0 %                         | 23,4 %                          | 2,3 %   | 3,0 %             |

### 7.3. Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

La présente section affiche les données relatives aux difficultés en matière de gestion des ressources humaines rencontrées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui a mentionné faire face ou non à une ou des difficultés en matière de gestion des ressources humaines.

Figure 35 - Difficultés en matière de gestion des ressources humaines



Ainsi, 50,1 % des établissements ont identifié une ou des difficultés rencontrées dans leur entreprise concernant les ressources humaines. De toutes les difficultés, ce sont celles liées au recrutement, sélection et embauche (28,6 %) qui sont les plus mentionnées.



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

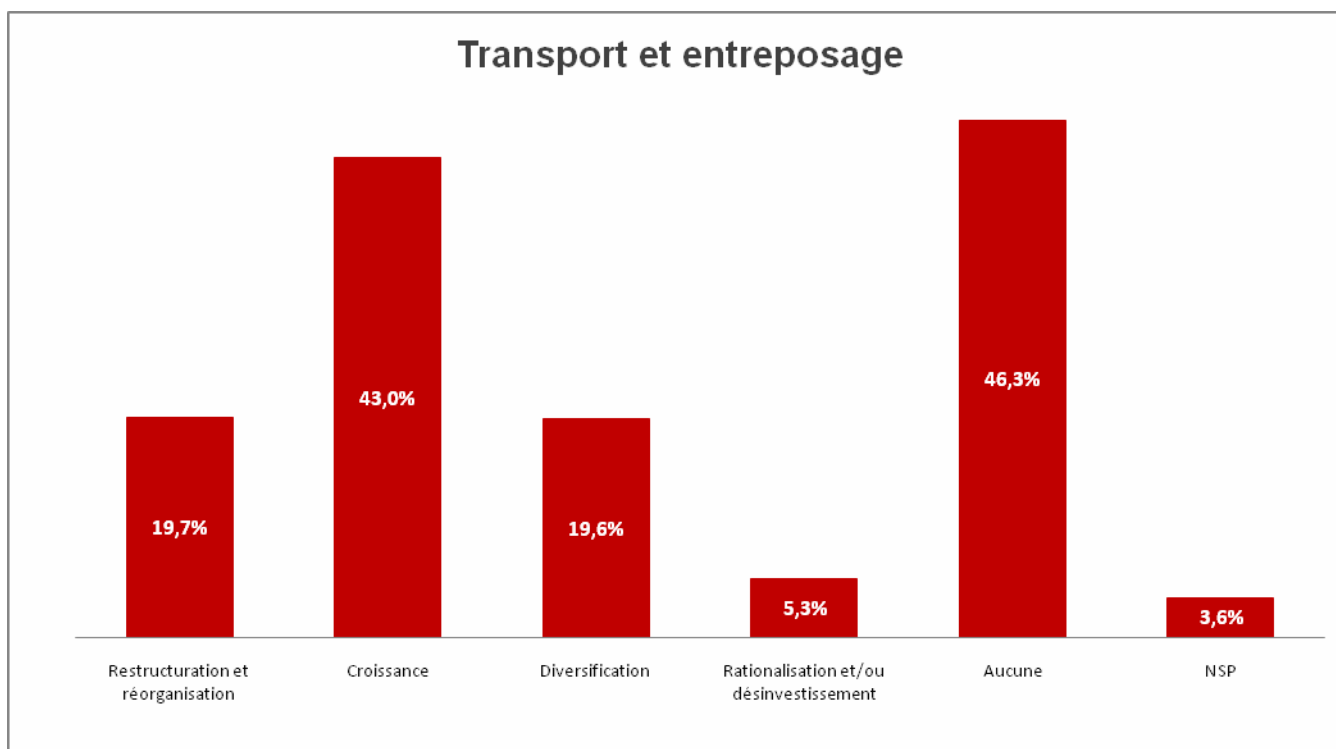
**Tableau 40 - Difficultés en matière de gestion des ressources humaines**

|                            | *Aucune | Formation | Recrutement, sélection et embauche, congédiement | Roulement et rétention | Motivation, mobilisation et reconnaissance | Coaching, encadrement | Relations et climat de travail | Planification de la relève, gestion prévisionnelle des RH et succession d'entreprise | Autres (précisez) | *NSP/NRP |
|----------------------------|---------|-----------|--------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------|
| Transport et entreposage   | 49,9 %  | 9,0 %     | 28,6 %                                           | 19,7 %                 | 16,1 %                                     | 17,9 %                | 17,9 %                         | 10,7 %                                                                               | --                | 1,8 %    |
| Ensemble des regroupements | 36,3 %  | 11,9 %    | 42,2 %                                           | 25,0 %                 | 19,4 %                                     | 15,0 %                | 13,5 %                         | 16,6 %                                                                               | 1,0 %             | 1,9 %    |

#### 7.4. Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois

La section suivante rend compte des stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui a mentionné envisager une stratégie d'affaires. Parmi les établissements, 53,7 % appliqueront une ou plusieurs stratégies d'affaires qui leur étaient proposées.

Figure 36 - Stratégies d'affaires envisagées



De loin, la principale stratégie envisagée est la croissance (43,0 %).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « transport et entreposage » ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Tableau 41 - Stratégies d'affaires envisagées**

|                                   | <b>Restructuration<br/>et<br/>réorganisation</b> | <b>Croissance</b> | <b>Diversification</b> | <b>Rationalisation<br/>et/ou<br/>désinvestissement</b> | <b>*Aucune</b> | <b>Autres<br/>(précisez)</b> | <b>*NSP/NRP</b> |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------|------------------------|--------------------------------------------------------|----------------|------------------------------|-----------------|
| Transport et entreposage          | 19,7 %                                           | 43,0 %            | 19,6 %                 | 5,3 %                                                  | 46,3 %         | --                           | 3,6 %           |
| <b>Ensemble des regroupements</b> | <b>19,8 %</b>                                    | <b>46,5 %</b>     | <b>20,0 %</b>          | <b>7,1 %</b>                                           | <b>36,3 %</b>  | <b>1,2 %</b>                 | <b>2,8 %</b>    |

## ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE

Questionnaire pour la mise à jour de la liste des industries et commerces (LIC) de l'Abitibi-Témiscamingue

### 1. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

#### 1.1 Nom et prénom de la personne répondant au recensement ou à l'enquête

➞ \_\_\_\_\_

(Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)

### 2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

*(L'établissement se définit comme étant une unité de production où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) et pour lequel il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas, incluant le propriétaire, le cadre, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.)).*

#### 2.1 \* Nom usuel de votre établissement est-il?

➞ \_\_\_\_\_

*(Le nom usuel de l'établissement se définit comme étant le nom commercial sous lequel l'établissement se fait connaître de sa clientèle ou qu'il s'affiche ou que le public en général emploie. Ce nom se distingue dans bien des cas de la dénomination sociale ou de la raison sociale de l'établissement)*

#### 2.2 Nom légal de votre établissement est-il (selon le Registre des entreprises du Québec ou à Corporation Canada)?

➞ \_\_\_\_\_

➞ Le même que le nom usuel ☐

#### 2.3 Votre établissement est-il toujours en activité

➞ OUI ☐ si oui continuez à la section 3

NON ☐ si non, indiquez la date de fermeture (jour/mois/année) \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ et remplir la section 3

#### 2.4 Votre établissement est-il inscrit au Registre des entreprises du Québec (REQ)

➞ OUI ☐ NON ☐

### 3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

(Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)

#### 3.1 Adresse municipale (physique) de l'établissement :

\* Numéro municipal



\* Rue, boulevard, chemin, etc.



\* Nom de la rue, du boulevard, etc.



\* Type d'unité (bureau, local, etc.)



\* Unité (chiffre)



\* Étage



\* Ville



\* Code postal



Succursale postale (nom de la succursale)



Type de succursale (comptoir postal, succursale, etc.)



Route rural



Case postale



#### 3.2 L'adresse postale de votre établissement est-elle la même que l'adresse municipale (physique)?

Oui

☐ Passez à la question 3.4

Non

☐ Passez à la question 3.3

Ne le sais pas ☐ Passez à la question 3.4

#### Inscrire l'adresse postale de l'entreprise

\* Numéro municipal et rue



\* Étage



\* Case postale



\* Ville, province et code postal



**3.4 Le numéro de téléphone général de l'établissement :**

\* Numéro de téléphone ☞ (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

**3.5 Le numéro de télécopieur général de l'établissement :**

Numéro de télécopieur ☞ (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

**3.6 Le courriel général de l'établissement :**

Courriel ☞ \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**3.7 L'adresse Internet de l'établissement :**

Adresse Internet (site Web)



**4. CONTACT EN RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTABLISSEMENT**

**4.1 Le nom du contact en ressources humaines dans votre établissement :**

Madame ☐

Monsieur ☐

\* Prénom \_\_\_\_\_

\* Nom \_\_\_\_\_

\* Fonction (titre) \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel (*si différent de celui de l'établissement*) ☞ \_\_\_\_\_

**5. FORME JURIDIQUE ET DÉPENDANCE (*Un choix unique*)**

5.1 Quelle est la forme juridique de votre établissement?

☐ Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)

☐ Coopérative

☐ Entreprise individuelle (enregistrée au REQ)

☐ Entreprise individuelle (non enregistrée = travailleur autonome ou indépendant)

☐ Personne morale à but non lucratif

☐ S.E.N.C. - Société en nom collectif

☐ Autres, si différents des précédents \_\_\_\_\_

5.2 Votre établissement est-il? (Dépendance) (*Un choix unique*)

☐ Établissement unique (sans succursale)

☐ Siège social

☐ Société mère

☐ Succursale

☐ Filiale

5.3 Votre établissement est-il ?

- ☐ À but lucratif
- ☐ À but non lucratif

5.4 Votre établissement est-il de type ?

- ☐ Administration publique fédérale
- ☐ Administration publique provinciale
- ☐ Administration publique municipale
- ☐ Entreprise parapublic
- ☐ Entreprise Privé
- ☐ Société d'État

5.5 Votre établissement est-il ?

- ☐ Une entreprise de concession
- ☐ Une entreprise d'économie sociale
- ☐ Une entreprise à caractère familiale
- ☐ Une entreprise gouvernementale
- ☐ Une franchise
- ☐ Une société d'État

## 6. ACTIVITÉ PRINCIPALE ET/OU SECONDAIRE

6.1 Quelle est l'activité principale de votre établissement? (*La production de biens ou de services qui génère le chiffre d'affaire le plus élevée à l'établissement*)



---

6.2 L'activité secondaire de votre établissement est-elle? (S'il y a lieu seulement) (*La production de biens ou de services qui génère un chiffre d'affaires additionnel à l'établissement*)



---

## 7. TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ

(Le travailleur rémunéré se définit comme étant un **employé** ou un **cadre** qui travaille à un emploi principal ou unique moyennant un salaire, un traitement, une commission, une prime, un pourboire **ou** un **propriétaire** actif d'une entreprise constituée en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel (constitués ou non constitués en société) **ou** un **travailleur autonome ou indépendant** qui n'a pas d'entreprise. Lorsque le travailleur rémunéré a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. S'ajoute à cela l'**actionnaire**, le **travailleur à commission** (ex. : l'agent libre en immeuble) et le **locateur d'équipement** (ex. : chaise dans un salon de coiffure).

**Note** : Le nombre de travailleurs rémunérés comptabilisé sont les travailleurs permanents, temporaires/occasionnels et saisonniers, oeuvrant à **temps plein (30 heures et plus) ou à temps partiel (moins de 30 heures)**, durant la **période la plus active de l'établissement** et exclut les travailleurs familiaux non rémunérés. Ce n'est pas le nombre de professions exercées par un travailleur rémunéré qui est comptabilisé.

## PROFIL ET TENDANCES DE L'EMPLOI

7.1 Au cours des 12 derniers mois, quel a été le nombre maximal de travailleurs rémunérés qui ont œuvré dans votre établissement?

**Veillez détailler le nombre d'hommes et de femmes ainsi que le nombre de personnes qui travaillent à temps plein (30 heures et plus par semaine) et à temps partiel (29 heures et moins par semaine). (Ne considérez pas les postes qui sont réservés au rappel d'employés mis à pied temporairement ni les postes qui doivent être comblés par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement)**

|                                                                                             |  |                                                                                             |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Temps plein (30 heures et plus par                                                          |  | Nombre d'hommes                                                                             |  |
| Temps partiel (moins de 30 heures                                                           |  | Nombre de femmes                                                                            |  |
| <b>Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement</b> |  | <b>Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement</b> |  |

**Les renseignements que vous avez fournis aux questions 1 à 7 seront partagés avec certains organismes socioéconomiques et pourraient être publiés dans un répertoire d'entreprises. Or, pour les prochaines questions, les renseignements que vous nous transmettez demeureront confidentiels et serviront à la planification de formations et à la réalisation de portraits par Emploi-Québec.**

## 8. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)

**8.1 Au cours des 12 derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés dans votre établissement était-il en croissance, stable ou en décroissance?**

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

|                 |                          |
|-----------------|--------------------------|
| En croissance   | <input type="checkbox"/> |
| Stable          | <input type="checkbox"/> |
| En décroissance | <input type="checkbox"/> |



9. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (au cours des 12 derniers mois)

9.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des nouveaux travailleurs?

Oui ☐ Passez à la question 9.2  
Non ☐ Passez à la question 10.1  
Ne le sais pas ☐ Passez à la question 10.1

9.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs que vous avez embauché. Précisez la scolarité, l'expérience ainsi que les compétences et connaissances requises à l'embauche.

|                                                                                                                        | (1)<br>COMPLÉTER<br>( )         | (2)<br>COMPLÉTER<br>( )         | (3)<br>COMPLÉTER<br>( )         | Exemple                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| 9.2.1 Titre de la profession CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification) |                                 |                                 |                                 | Programmeur                     |
| 9.2.2 Nombre de postes comblés par profession                                                                          | ( )                             | ( )                             | ( )                             | 2                               |
| 9.2.3 Raison(s) de l'embauche                                                                                          |                                 |                                 |                                 |                                 |
| Roulement de personnel (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)                                      | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/>        |
| Remplacement à la suite d'une prise de retraite (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)             | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | ✓                               |
| Nouveau poste (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)                                               | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/>        |
| 9.2.4 Scolarité exigée à l'embauche                                                                                    |                                 |                                 |                                 |                                 |
| Aucun diplôme                                                                                                          | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        |
| Diplôme d'études secondaires (DES)                                                                                     | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        |
| Diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP)                                                                  | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) |
| Diplôme d'études collégiales (DEC général ou technique) (précisez la spécialisation)                                   | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | ✓<br>(informatique)             |
| Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus) (précisez la spécialisation)                                  | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) |
| 9.2.5 Expérience exigée à l'embauche                                                                                   |                                 |                                 |                                 |                                 |
| Aucune expérience                                                                                                      | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        |
| Moins d'un an                                                                                                          | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | ✓                               |
| De 1 à 3 ans                                                                                                           | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        |
| Plus de 3 ans                                                                                                          | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>        |
| 9.2.6 Compétences et connaissances exigées à l'embauche                                                                |                                 |                                 |                                 |                                 |
| Aucune                                                                                                                 | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/>        |

|                                                                                     |                          |                          |                          |                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| Compétences de base ( <i>lire, écrire, compter</i> )<br>( <i>précisez</i> )         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Compétences techniques propres à l'exercice<br>de la profession ( <i>précisez</i> ) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| Compétences interpersonnelles et<br>personnelles ( <i>précisez</i> )                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Connaissances linguistiques ( <i>précisez</i> )                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Connaissances en informatique et en<br>bureautique ( <i>précisez</i> )              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| Connaissances en planification et en gestion<br>( <i>précisez</i> )                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| Autres compétences et connaissances<br>( <i>précisez</i> )                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

| 10. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT ( <i>au cours des 12 derniers mois</i> )                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 10.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous<br>rencontré des difficultés de recrutement dans votre<br>établissement?<br><br>(Une difficulté de recrutement est observée lorsque,<br>malgré les efforts de recrutement, un poste demeure ou<br>est demeuré vacant pendant plus de 4 mois) | Oui <input type="checkbox"/>                                                          | Passez à la question 10.2                                                             |                                                                                       |                                                                                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Non <input type="checkbox"/>                                                          | Passez à la question 11.1                                                             |                                                                                       |                                                                                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Ne le sais pas <input type="checkbox"/>                                               | Passez à la question 11.1                                                             |                                                                                       |                                                                                       |
| 10.2 Indiquez le titre de la profession et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré des difficultés de<br>recrutement?                                                                                                                                                              |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                            | (1)<br>COMPLÈTE<br>R                                                                  | (2)<br>COMPLÈTE<br>R                                                                  | (3)<br>COMPLÈTE<br>R                                                                  | Exemple                                                                               |
| 10.2.1 Titre de la profession ( <i>si nécessaire, préciser<br/>les principales fonctions pour des fins de classification</i> )                                                                                                                                                             | ( )                                                                                   | ( )                                                                                   | ( )                                                                                   | Programmeur                                                                           |
| 10.2.2 Causes des difficultés de recrutement<br>rencontrées                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| Activités saisonnières                                                                                                                                                                                                                                                                     | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input checked="" type="checkbox"/>                                                   |
| Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)                                                                                                                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              |
| Conditions de travail (s: salaire; mt: milieu de travail; ht:<br>horaire de travail)                                                                                                                                                                                                       | s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht<br><input type="checkbox"/> | s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht<br><input type="checkbox"/> | s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht<br><input type="checkbox"/> | s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht<br><input type="checkbox"/> |
| Manque de candidats qualifiés (formation)                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input checked="" type="checkbox"/>                                                   |
| Manque de candidats expérimentés (expérience)                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              |
| Manque de candidats compétents (qualité du travail<br>exécuté)                                                                                                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              |
| Lacunes dans les qualités personnelles                                                                                                                                                                                                                                                     | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              |
| Travail temporaire                                                                                                                                                                                                                                                                         | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              | <input type="checkbox"/>                                                              |

|                                                                                                                                                             |                                 |                                 |                                 |                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Autres (précisez)                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) |
| <b>10.3 Si vos difficultés de recrutement persistent, à quelle(s) conséquence(s) votre établissement pourrait-il faire face dans les 12 prochains mois?</b> |                                 |                                 |                                 | <b>(Choix multiple)</b>         |
| Vous devrez réorganiser le travail                                                                                                                          |                                 |                                 |                                 | <input type="checkbox"/>        |
| Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés                                                                                                         |                                 |                                 |                                 | <input type="checkbox"/>        |
| Vous devrez former vos employés en place                                                                                                                    |                                 |                                 |                                 | <input type="checkbox"/>        |
| Vous devrez prolonger les heures supplémentaires                                                                                                            |                                 |                                 |                                 | <input type="checkbox"/>        |
| Vous devrez faire appel à la sous-traitance                                                                                                                 |                                 |                                 |                                 | <input type="checkbox"/>        |
| Vous perdrez des contrats                                                                                                                                   |                                 |                                 |                                 | <input type="checkbox"/>        |
| Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités                                                                                                 |                                 |                                 |                                 | <input type="checkbox"/>        |
| Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités                                                                                                 |                                 |                                 |                                 | <input type="checkbox"/>        |
| Aucune                                                                                                                                                      |                                 |                                 |                                 | <input type="checkbox"/>        |
| Autres (précisez)                                                                                                                                           |                                 |                                 |                                 |                                 |

# 11. EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS

## 11.1 Envisagez-vous embaucher de la main-d'œuvre immigrante au cours des prochaines années?

Oui ☐ Passez à la question 12.1

Combien ( )

Non ☐ Passez à la question 12.1

Ne le sais pas ☐ Passez à la question 12.1

Est-ce que vous pensez, un jour peut-être...  
(pas obligatoire d'être certain...)

*(Une personne qui est au pays depuis moins de cinq ans et qui a sa résidence permanente, ce qui implique que le candidat a un certificat de sélection du Québec).*

**12. INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois)**

**12.1** Au cours des 12 prochains mois, embaucherez-vous des nouveaux travailleurs dans votre établissement?

Oui ☐ Passez à la question 12.2  
 Non ☐ Passez à la question 13.1  
 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 13.1

**12.2** Indiquez le titre de la profession et le nombre de nouveaux travailleurs que vous prévoyez embaucher au cours des 12 prochains mois.

| Titre de la profession<br>(CNP 4)                                                                                                                                 | Nombre d'intentions d'embauche<br>(par profession)                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                   |                                                                   |
|                                                                                                                                                                   |                                                                   |
| <b>Total des intentions d'embauche</b>                                                                                                                            |                                                                   |
| <b>12.3</b> Envisageriez-vous embaucher de main d'oeuvre immigrante pour ce poste ou métier ?                                                                     | Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 13.1            |
| Est-ce que vous pensez, un jour peut-être...<br>(pas obligatoire d'être certain...)                                                                               |                                                                   |
| (Une personne qui est au pays depuis moins de cinq ans et qui a sa résidence permanente, ce qui implique que le candidat a un certificat de sélection du Québec). |                                                                   |
|                                                                                                                                                                   | Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 13.1            |
|                                                                                                                                                                   | Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 13.1 |

**13. MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois)**

**13.1** Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée dans votre établissement?

Oui ☐ Passez à la question 13.2  
 Non ☐ Passez à la question 14.1  
 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 14.1

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

**13.2** Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés que vous prévoyez mettre à pied au cours des 12 prochains mois.

| Titre de la profession (CNP 4) | Nombre de mises à pied prévues (par profession) |
|--------------------------------|-------------------------------------------------|
|                                |                                                 |
|                                |                                                 |
| <b>Total des mises à pied</b>  |                                                 |

**14. Intention de formation (au cours des 12 prochains mois)**

**14.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous offrir des activités de formation à vos employés?**

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

**Oui** ☐ Passez à la question 14.2

**Non** ☐ Passez à la question 15.1

**Ne le sais pas** ☐ Passez à la question 15.1

**14.2 Indiquez quelles formations vous prévoyez offrir à votre personnel et à quel groupe d'employé elles s'adresseront.** (Exemples : PowerPoint pour les secrétaires, lecture de plans pour les soudeurs, etc.)

|                                                                                                                            | (1)<br>(cochez et précisez)     | (2)<br>(cochez et précisez)     | (3)<br>(cochez et précisez)     | EXEMPLE<br>(cochez et précisez)                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------|
| <b>1. Profession visée</b> <b>CNP 4</b> (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fin de classification) | ( )                             | ( )                             | ( )                             | Programmeur<br>r analyste                         |
| <b>2. Nombre de personnes visées par la formation</b>                                                                      | ( )                             | ( )                             | ( )                             | 5                                                 |
| <b>3. Nature de la formation ou des formations planifiées</b>                                                              |                                 |                                 |                                 |                                                   |
| Compétences de base (précisez)                                                                                             | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>savoir lire           |
| Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (précisez)                                                    | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>programmation avancée |
| Compétences interpersonnelles et personnelles (précisez)                                                                   | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>gestion du stress     |
| Connaissances linguistiques (précisez)                                                                                     | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>anglais               |
| Connaissances en informatique (précisez)                                                                                   | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>Word                  |
| Connaissances en planification et en gestion (précisez)                                                                    | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>anglais               |
| Autres (précisez)                                                                                                          | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( ) | <input type="checkbox"/><br>( )                   |

|                                                                                                                           |                                                              |                                                                                                                  |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>15. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>                                                                                |                                                              |                                                                                                                  |                          |
| <b>15.1 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?</b>            | Oui <input type="checkbox"/><br>Non <input type="checkbox"/> | Si oui, quel pourcentage de sa tâche y consacre-t-elle?                                                          | ( _____ %)               |
| <b>15.2 Quelles politiques de gestion des ressources humaines avez-vous dans votre établissement?</b>                     |                                                              |                                                                                                                  | <b>(Choix multiple)</b>  |
| Programme d'aide aux employés                                                                                             |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Politique de recrutement et de sélection                                                                                  |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche                                                                          |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Politique d'évaluation de rendement des employés                                                                          |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Politique des salaires et avantages sociaux                                                                               |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Politique de descriptions des tâches                                                                                      |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Politique de plan de formation                                                                                            |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Politique de mise à la retraite                                                                                           |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Autres (précisez)                                                                                                         |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Aucune                                                                                                                    |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| <b>15.3 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?</b>            |                                                              | Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 15.4<br>Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 15.5 |                          |
| <b>15.4 Quelles sont les difficultés éprouvez en matière de gestion des ressources humaines dans votre établissement?</b> |                                                              |                                                                                                                  | <b>(Choix multiple)</b>  |
| Formation                                                                                                                 |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Recrutement, sélection et embauche, congédiement                                                                          |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Roulement et rétention                                                                                                    |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Motivation, mobilisation et reconnaissance                                                                                |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Coaching, encadrement                                                                                                     |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Relations et climat de travail                                                                                            |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Planification de la relève, gestion prévisionnelle des ressources humaines et succession d'entreprise                     |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Autres (précisez)                                                                                                         |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| <b>15.5 Quelle(s) stratégie(s) d'affaires envisagez-vous pour les 12 prochains mois dans votre établissement?</b>         |                                                              |                                                                                                                  | <b>(Choix multiple)</b>  |
| Restructuration et réorganisation                                                                                         |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Croissance                                                                                                                |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Diversification                                                                                                           |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Rationalisation et/ou désinvestissement                                                                                   |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Autres (précisez)                                                                                                         |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Aucune                                                                                                                    |                                                              |                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

**16. DÉPARTS À LA RETRAITE (au cours des 12 prochains mois)**

**16.1** Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous que des travailleurs rémunérés prendront leur retraite dans votre établissement?

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

Oui ☐ Passez à la question 16.2

Non ☐ Passez à la question 17.1

Ne le sais pas ☐ Passez à la question 17.1

**16.2** Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés qui partiront à la retraite au cours des 12 prochains mois. (Commencez par les professions pour lesquelles vous prévoyez le plus grand nombre de départs à la retraite)

| Titre de la profession<br>(CNP 4)                                                                                                                                         | Nombre de départs à la retraite prévus<br>(par profession)                           | Nombre de remplacements prévus<br>(par profession) | Ne le sais pas           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------|
|                                                                                                                                                                           |                                                                                      |                                                    | <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                                                                                           |                                                                                      |                                                    | <input type="checkbox"/> |
| <b>Total des départs à la retraite</b>                                                                                                                                    |                                                                                      |                                                    | <input type="checkbox"/> |
| <b>16.3</b> Quels sont les moyens mis en place pour assurer le remplacement ou la relève des travailleurs rémunérés qui prendront leur retraite dans votre établissement? | Aucun                                                                                |                                                    | <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                                                                                           | Plan de relève                                                                       |                                                    | <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                                                                                           | Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés |                                                    | <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                                                                                           | Aménagement de l'organisation du travail (ex. : répartir les tâches autrement)       |                                                    | <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                                                                                           | Autre (précisez)                                                                     |                                                    | <input type="checkbox"/> |
|                                                                                                                                                                           | Ne le sais pas                                                                       |                                                    | <input type="checkbox"/> |

**17. MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC**

**17.1** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec? (Placement en ligne, formation, coaching de gestion, programme d'apprentissage, etc.)

Oui ☐

Non ☐ Passez à la question 17.2

Ne le sais pas ☐

**17.2** Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information sur les mesures et services offerts aux entreprises par Emploi-Québec?

Oui ☐

Non ☐

Ne le sais pas ☐

## ANNEXE 2 - REGROUPEMENTS SECTORIELS

| Agroalimentaire                             |                                                                                    |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 111                                         | Cultures agricoles                                                                 |
| 112                                         | Élevage                                                                            |
| 114                                         | Pêche, chasse et piégeage                                                          |
| 1151                                        | Activités de soutien aux cultures agricoles                                        |
| 1152                                        | Activités de soutien à l'élevage                                                   |
| 311                                         | Fabrication d'aliments                                                             |
| 312                                         | Fabrication de boissons et de produits du tabac                                    |
| Forêt, bois et papier                       |                                                                                    |
| 113                                         | Foresterie et exploitation forestière                                              |
| 1153                                        | Activités de soutien à la foresterie                                               |
| 321                                         | Fabrication de produits en bois                                                    |
| 322                                         | Fabrication du papier                                                              |
| Mines et première transformation des métaux |                                                                                    |
| 211                                         | Extraction de pétrole et de gaz                                                    |
| 212                                         | Extraction minière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)                        |
| 213                                         | Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz |
| 331                                         | Première transformation des métaux                                                 |



| Services publics et construction |                  |
|----------------------------------|------------------|
| 221                              | Services publics |
| 23                               | Construction     |

| Transport et entreposage |                                                         |
|--------------------------|---------------------------------------------------------|
| 481                      | Transport aérien                                        |
| 482                      | Transport ferroviaire                                   |
| 483                      | Transport par eau                                       |
| 484                      | Transport par camion                                    |
| 485                      | Transport en commun et transport terrestre de voyageurs |
| 486                      | Transport par pipeline                                  |
| 487                      | Transport de tourisme et d'agrément                     |
| 488                      | Activités de soutien au transport                       |
| 491                      | Services postaux                                        |
| 492                      | Messageries et services de messagers                    |
| 493                      | Entreposage                                             |

| Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles |                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 511                                                                                                  | Édition (sauf par Internet)                                                                         |
| 512                                                                                                  | Industrie du film et de l'enregistrement sonore                                                     |
| 515                                                                                                  | Radiotélévision (sauf par Internet)                                                                 |
| 516                                                                                                  | Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet                                               |
| 517                                                                                                  | Télécommunications                                                                                  |
| 518                                                                                                  | Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données |
| 519                                                                                                  | Autres services d'information                                                                       |
| 711                                                                                                  | Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes                                      |
| 712                                                                                                  | Établissements du patrimoine                                                                        |
| 713                                                                                                  | Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie                                                |
| 721                                                                                                  | Services d'hébergement                                                                              |
| 722                                                                                                  | Services de restauration et débits de boissons                                                      |

| Finances, assurances et services immobiliers                                                                                  |                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 521                                                                                                                           | Autorités monétaires – banque centrale                                                               |
| 522                                                                                                                           | Intermédiation financière et activités connexes                                                      |
| 523                                                                                                                           | Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes |
| 524                                                                                                                           | Sociétés d'assurance et activités connexes                                                           |
| 526                                                                                                                           | Fonds et autres instruments financiers                                                               |
| 531                                                                                                                           | Services immobiliers                                                                                 |
| 532                                                                                                                           | Services de location et de location à bail                                                           |
| 533                                                                                                                           | Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur)     |
| Services professionnels, scientifiques et techniques et gestion de sociétés et services administratifs et gestion des déchets |                                                                                                      |
| 541                                                                                                                           | Services professionnels, scientifiques et techniques                                                 |
| 551                                                                                                                           | Gestion de sociétés et d'entreprises                                                                 |
| 561                                                                                                                           | Services administratifs et services de soutien                                                       |
| 562                                                                                                                           | Services de gestion des déchets et d'assainissement                                                  |

## ANNEXE 3 - LEXIQUE

### Terme : ÉTABLISSEMENT

#### Définition

L'établissement se définit comme étant une unité de production, « ensemble d'installations servant à l'exploitation d'une entreprise », située en un point géographique précis, où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) ou à partir duquel elle s'exerce, et pour lequel il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas incluant le propriétaire, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.).

Le terme établissement utilisé pour les besoins du LIC possède un sens plus large puisqu'il puise sa source dans deux définitions modifiées soit, emplacement de Statistique Canada et établissement du Registre des entreprises du Québec.

### Terme : FILIALE

#### Définition

Société juridiquement indépendante mais placée sous le contrôle d'une société mère, généralement du fait que cette dernière détient, directement ou indirectement, une participation lui donnant le droit d'élire la majorité des membres du conseil d'administration de cette société.

### Terme : ÉTABLISSEMENT UNIQUE

#### Définition

L'établissement unique n'a qu'un seul établissement qui existe

### **Terme : SIÈGE SOCIAL**

#### **Définition**

Principal établissement d'une société ou d'une association, où sont concentrées ses activités juridiques, administratives et de direction. Note(s) : L'adjectif social signifie ici « relatif à un groupement de personnes ayant un but ou des intérêts communs », c'est-à-dire une société ou une association. On parle aussi, en ce sens, de capital social, de part sociale, d'objet social, d'exercice social, de dettes sociales. Il faut éviter de parler de siège social à propos d'un organisme qui n'a pas une forme sociale, tel qu'un service de l'Administration ou un tribunal. Le générique siège, sans qualificatif, peut être utilisé en contexte. Il ne faut pas confondre le terme siège social avec le terme « société mère » qui désigne non pas le principal établissement d'une société, mais la société qui en contrôle une ou plusieurs autres, appelées filiales

### **Terme : SOCIÉTÉ MÈRE**

#### **Définition**

Société qui détient directement ou indirectement la majorité des participations financières d'une autre ou de plusieurs autres sociétés, ses filiales, et qui exerce par conséquent un pouvoir de contrôle sur celles-ci. Note(s) : Dans la plupart des grands groupes, la société mère est une société de portefeuille, dont l'activité principale consiste à gérer des participations dans d'autres sociétés. Le terme « compagnie mère » ne s'applique qu'aux sociétés constituées en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec. Il ne faut pas confondre les termes « siège social » et « société mère ». En effet, le siège social est le principal établissement d'une société, où sont concentrées ses activités juridiques et administratives, alors que la société mère exerce un pouvoir de contrôle sur d'autres sociétés, du fait qu'elle en détient la majorité des participations financières.

### **Terme : SUCCURSALE**

#### **Définition**

Établissement commercial qui dépend d'un autre, mais qui jouit d'une certaine autonomie par rapport à celui-ci, sans en être juridiquement distinct et, par conséquent, sans avoir la personnalité morale.

### **Terme : FRANCHISE**

#### **Définition**

Droit d'exploiter une raison sociale ou une enseigne, une marque, un savoir-faire commercial, lequel est concédé à un franchisé par un franchiseur par contrat de franchisage. Entreprise exploitée par le franchisé sous l'enseigne et dans le réseau commercial du franchiseur, en vertu d'un contrat de franchisage.